

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Venez profiter de notre

Quinzaine Turque

dès vendredi soir!

Place du Marché 4 • Saint-Imier • Tél. 032 941 40 80

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

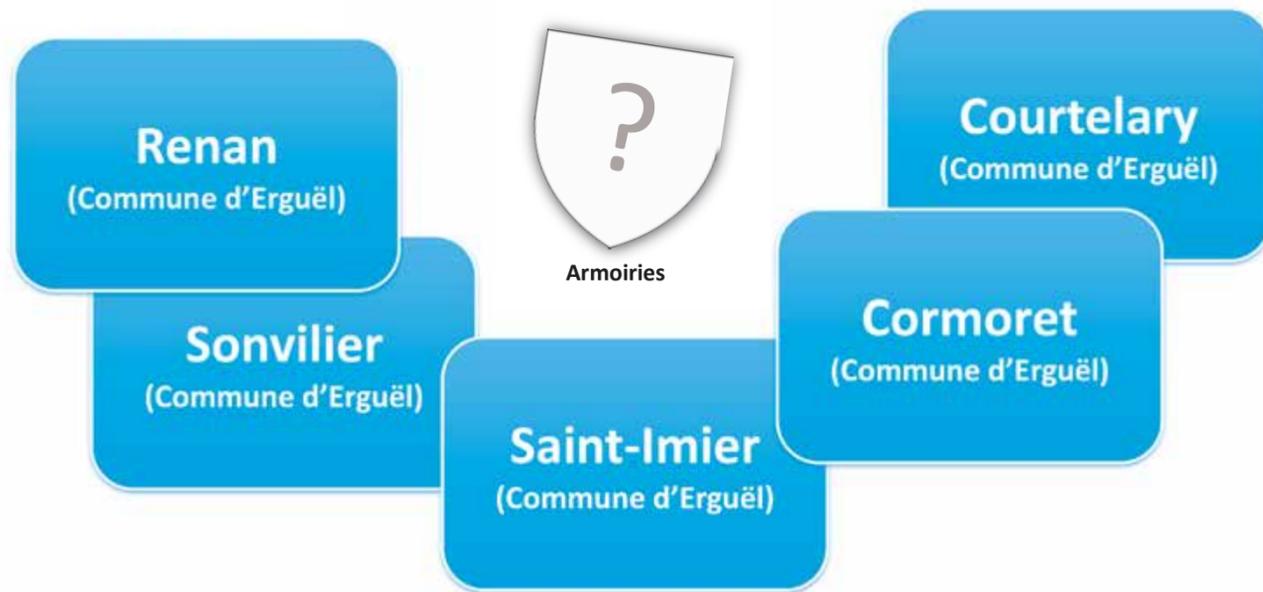
Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Rendez-vous mercredi à Cormoret et en web diffusion sur YouTube

Pour choisir les armoiries, découvrir le budget prévisionnel et la quotité d'Erguël



Les armoiries de la future commune d'Erguël seront choisies mercredi soir

Lundi, les autorités sanitaires cantonales ont autorisé officiellement le Comité de fusion des communes du Haut-Vallon, à organiser la séance d'information publique prévue mercredi prochain le 18 mars à Cormoret. La population des communes concernées par le processus, celles de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Courtelary et Cormoret, est donc chaleureusement conviée dans la plus petite commune du processus.

Affaires financières

Le budget prévisionnel et la quotité fiscale de la future com-

mune d'Erguël seront présentés en détails à cette occasion, par les spécialistes financiers qui les ont calculés ces dernières semaines. Ces volets financiers de la fusion sont logiquement les deux derniers à avoir été mis au point, puisqu'ils s'appuient sur les travaux menés dans les quatre groupes de travail qui ont étudié respectivement l'Administration générale, l'Action sociale, les écoles et la culture, l'Urbanisme et la mobilité, ainsi que les Services techniques. Tous ces domaines ont fait l'objet de précédentes séances de présentation publiques, à

Sonvilier et Saint-Imier rappellent-le.

Le choix des armoiries

A ces deux objets s'ajoutera une présentation très attendue, à savoir celle des trois propositions d'armoiries, par leur auteur, le spécialiste d'héraldique Nicolas Vernot. Celui-ci détaillera le contenu des trois modèles, en expliquera les sources historiques et la signification.

Un vote sera organisé, par internet à travers la web diffusion, qui permettra de choisir les armoiries d'Erguël. Le Comité de fusion espère que les citoyens

des cinq communes seront très nombreux à participer à ce vote, dont la valeur symbolique n'est pas négligeable.

Les bons outils

Attention: pour pouvoir voter, les participants à la séance de Cormoret devront impérativement se munir d'un smartphone ou d'une tablette! Ces outils permettront également au comité de fusion d'éventuellement mener le soir même, sur une question ou l'autre, une éventuelle consultation des participants, qu'ils se trouvent à Cormoret ou à leur domicile sur YouTube.

Formellement, les armoiries plébiscitées mercredi prochain seront validées par le vote sur la fusion, le dimanche 27 septembre prochain.

Le budget prévisionnel et la quotité, pour leur part, seront avertisés par les premières autorités de la nouvelle commune. | copil

Séance d'information publique
Mercredi 18 mars 20 h
Cormoret, halle polyvalente
En web diffusion sur YouTube
à l'adresse
<https://www.avenir-vallon.ch/streaming>
A la même adresse figurent les données pour le vote en ligne, donc pour le choix des armoiries
N'omettez pas de prendre smartphone ou tablette, pour pouvoir voter

SOMMAIRE

Administration municipale L'accès doit être revu à Péry	3
Bons de garde Sans limite à Corgémont	5
Une fidélité sans faille 20 ans de service pour Daniel Jenzer	7
Frigo reconverti en bibliothèque A Villeret, les livres partent en vadrouille	7
Il était une fois la grippe espagnole Retour dans le passé avec Mémoire d'ici	8
A la force des mollets Pascal Bärtschi a parcouru 109 000 km à vélo	10
Somptueux concert Sous l'égide du groupe Agora de Tramelan	10
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement régional!	10
Envie de se faire une toile Consultez le programme	11
Coronavirus Tout savoir des annulations régionales	12
Les Bats échouent en finale Franches-Montagnes sort champion romand	13
Les inscriptions sont ouvertes La 21 ^e édition de la VCV se prépare déjà	13

Réclame

Comptabilité - Fiscalité

Déclaration d'impôts BE / NE / JU

FIDUCIAIRE
Roger Comte

Place du Marché 7
2610 St-Imier

Rue de la Charrière 25
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél.: 032 525 68 26
Mail: roger-comte@hotmail.com

Une rencontre en toute prudence

Sur recommandations des autorités sanitaires, les chaises seront réparties de la manière la plus éparse possible, afin de respecter une distance de sécurité entre les participants. Selon l'évolution des directives émanant de l'Ofsp, il sera éventuellement tenu une liste des participants.

Il est par ailleurs fait appel au sens des responsabilités de chacun: en cas de toux, de fièvre ou d'autre symptôme inquiétant, on évitera bien sûr de rallier Cormoret et l'on privilégiera la web diffusion.

Bien entendu, la tenue de cette séance est conditionnée au respect général des mesures de prudence en vigueur dans le pays entier. Ainsi est-il instamment demandé aux personnes à risques de ne pas se rendre sur place; il s'agit rappelons-le des personnes de plus

de 65 ans ou qui souffrent d'hypertension artérielle, de diabète, de problèmes cardio-vasculaires, de maladie chronique des voies respiratoires, de faiblesse immunitaire due à une maladie ou à une thérapie, de cancer. Toutes ces personnes prendront les mesures nécessaires pour pouvoir suivre la séance en web diffusion sur YouTube, depuis leur domicile.

Par ailleurs, les mesures générales de lutte contre la propagation sont évidemment chaudement recommandées à tous les participants, à savoir se laver régulièrement et soigneusement les mains, tousser et éternuer dans un mouchoir en papier ou dans le creux du coude, éviter les contacts physiques (y compris les poignées de mains), éviter de se toucher soi-même le nez, la bouche ou les yeux. | copil

Immobilier

À LOUER
COURTELARY

Grand-Rue 31 / 33 / 33a
Appart. 4 ½ pièces
Appart. 2 ½ pièces

état neuf
Très belle cuisine agencée
Salle de bains avec douche
Chambres avec parquet
Machine à laver/sèche-linge



Renseignements/visites:
032 940 11 11, 032 331 37 05

À LOUER
SAINT-IMIER

Rue de la Clef 27
Appart. 2 pces

Cuisine habitable agencée,
balcon, concierge.
Loyer 560 fr. + a.c. 185 fr.

Libre de suite
032 941 15 71 ou 079 431 29 60

Cherche garage
à Sonceboz ou Corgémont

(box avec électricité)

Contact : 077 449 20 87
bougalous@gmail.com



Comment nous joindre ?
Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch



Recherche chauffeurs/
chauffeuses bénévoles

Offrir du temps et de la mobilité avec le
Service des transports Croix-Rouge

www.crs-berne.ch/transports
info@croix-rouge-jurabernois.ch



Le stress
vous
submerge?

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch



Compte 30-14143-9

SASDBV DOMALARME

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.
Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous
et également en déplacement.



Plus d'informations:
Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon
Tél. 032 358 53 53, www.sasdbasvallon.ch

Pas de vente de plantons bio 2020
à Villeret et à Renan

Depuis des années au mois de mai nous vendons
des plantons bio à Villeret et à Renan.
Malheureusement nous devons arrêter la production
des plantons. Les serres à la Werksiedlung ont pris
de l'âge et elles ne sont plus à la hauteur
d'une production écologique de plantons.
Pour cette raison nous ne pouvons plus vous proposer
des plantons à Villeret et à Renan dès ce printemps.

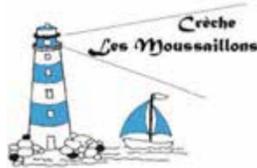
Nous vous remercions de votre fidélité et de toutes ces
belles rencontres tout au long de ces dernières 15 années.

Votre équipe des légumes bio à Villeret
et l'équipe du jardin de la Werksiedlung à Renan

Emplois

MAÇON CHERCHE TRAVAIL

dans la maçonnerie, rénovation, chape traditionnelle, pavage et peinture.
Libre de suite et prix intéressant! Tél. 079 758 31 02



La crèche "Les Moussaillons" recherche:
un/e éducateur/rice de l'enfance à 100 %
dès le 1^{er} avril jusqu'à fin juillet 2020.

Profil souhaité :

- Être au bénéfice d'un diplôme d'EDE ou diplôme équivalent
- Aptitude à travailler avec des enfants et en équipe
- Sens des responsabilités
- Sens de l'organisation
- Fiable, dynamique, disponible et patiente

Entrée en fonction: le 1^{er} avril, contrat à durée déterminé

Merci d'envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

Crèche Les Moussaillons
Grand'Rue 56, 2608 Courtelary
ou creche.lesmoussaillons@gmail.com

Pour tous renseignements complémentaires: 032 943 10 70



Fromages Spielhofer SA est une entreprise familiale innovante et
constamment en développement, active dans le domaine de la production,
dans l'affinage et la commercialisation de produit laitier.

Pour soutenir notre équipe au magasin de la fromagerie, nous recherchons une :

Vendeuse polyvalente (80-100 %)
De suite ou à convenir

Vos tâches

- Conseil et vente à la clientèle de nos produits laitiers
- Emballage et mise en place de la marchandise
- Préparation des commandes et des plateaux de fromage

Profil

- Vous avez un intérêt pour le secteur de l'industrie laitière
- Vous parlez parfaitement français et allemand
- Vous êtes une personne polyvalente, flexible, disponible et serviable

Si vous vous reconnaissez dans ce descriptif, envoyez-nous votre dossier
complet à l'adresse suivante :

Fromages Spielhofer SA
Ressources Humaines
Rue de l'Envers 16
2610 Saint-Imier
florian@spielhofer-sa.ch



La Roseraie

Home médicalisé pour
personnes âgées propose:

des COURTS SÉJOURS, après
une hospitalisation, pour soulager un proche
aidant ou des LONGS SÉJOURS.

Dans des CHAMBRES INDIVIDUELLES
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités
journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE

LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



SAMAIDD

Service d'aide et de maintien
à domicile

Depuis 2 ans à votre service
Dans le vallon de Saint-Imier

079 439 28 95

Votre confort, notre priorité

Soins infirmiers, conseils en diabétologie,
soutien administratif

Remboursé par les caisses maladies

Ménage, commissions

Remboursé par les complémentaires

Horaires de passages respectés, nombre d'intervenants limité

samaidd@bluewin.ch - www.samaidd.com

www.driving-school L-richard.ch

Premiers secours	Cours de base 1	Cours de sensibilisation
ven 19h00-22h00 et sam 09h00-17h00	sam 13:30 - 17:30 4 avril 2020	lundi - jeudi 19h00-21h00
20 + 21 mars 2020	Cours de base 2 toutes les semaines à Bieme	20 - 23 avril 2020
17 + 18 avril 2020	Cours de base 3 sam 13:30 - 17:30 9 mai 2020	15 - 18 juin 2020
15 + 16 mai 2020		

Dr. Schwab 5, 2610 St-Imier

Inscription: www.driving-school-richard.ch / 032 325 2000



Le Coin 21a Case postale 24 2534 Orvin/Les Prés-d'Orvin www.grosjean-freres.ch

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| Installations sanitaires | • Sanitäre Anlagen |
| Ferblanterie | • Spenglerei |
| Entretien et service | • Unterhalt und Service |
| Nettoyage citernes à eau | • Reinigung von Wassertanks |
| Déneigement toiture | • Dach Schneeräumung |

ICI

vous annonce
aurait été lue

4 col x 100 mm
300 francs + TVA

PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Aux oubliettes les seniors ?
Nous veillons à prendre soin des personnes âgées et à ne pas les mettre de côté. Aujourd'hui comme demain.
prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

ROMONT
AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Objets trouvés

Il a été retrouvé à l'intérieur du bâtiment de l'école à Romont, 2 clés accrochées à un anneau métallique. Il s'agit d'une clé de type Kaba et d'une petite clé de type boîte aux lettres.

Nous rappelons aussi qu'un gilet fleece femme de la marque *Switcher* a également été retrouvé aux alentours de l'école à Romont. Il est de taille XL et de couleur crème.

Ces objets peuvent être récupérés auprès de l'administration communale pendant les heures d'ouverture. | *cm*

ORVIN

Respect

Voilà un mot qui mérite d'être adressé au corps des sapeurs-pompiers d'Orvin et environs.

Respect pour le travail effectué lors de l'incendie au Coin 23 dans la nuit de vendredi à samedi 28 février.

Respect pour la maîtrise du sinistre et respect pour la compétence du commandant, respect pour l'engagement de ses hommes.

A l'heure actuelle où tout est sujet à critique, je ne peux que constater que notre village est sous bonne protection et que les ânes d'Orvin peuvent dormir tranquilles, ceci aussi pour confirmer qu'un corps de sapeurs-pompiers a besoin d'un matériel performant qui a son coût, mais qui devient efficace lors d'une intervention.

Encore merci les gars et vous méritez mon respect. | *le propriétaire*

PROCAP BIENNE-JURA BERNOIS

Un symbole d'amour



De mille couleurs différentes, Procap proposera des bouquets de tulipes aux passants dans notre région afin d'alimenter la caisse en faveur des personnes handicapées. Vous pourrez trouver ces bouquets jeudi 31 mars à Saint-Imier dès 9h au marché, dans les rues mercredi 1^{er} avril à Péry à travers le village et samedi 4 avril à Sonceboz au marché vers la Coop.

Procap vous remercie de l'accueil que vous réserverez aux vendeurs et vendeuses, ainsi que de votre soutien. | *jl*

Efficiences énergétiques et accès à tous

Le récent contrôle administratif détaillé, effectué à Péry-La Heutte par la Préfecture du Jura bernois, a mis le doigt sur une lacune architecturale que notre Commune devrait combler au plus vite, à savoir l'accès de l'administration municipale par les personnes à mobilité réduite.

L'Exécutif est sensible à cette question, qu'il entend résoudre

parallèlement au chantier qui sera ouvert sur cet immeuble, dans le courant de cette année encore ou au plus tard en 2021. En effet, sachant qu'elles datent d'il y a quarante, voire cinquante ans, les fenêtres sud du bâtiment communal doivent être changées rapidement, afin d'atteindre une efficacité énergétique digne du 21^e siècle.

Le Conseil municipal a donc lancé immédiatement une étude, pour définir les solutions envisageables afin de rendre l'administration pleinement accessible aux habitants dont la mobilité pose problème. Il souhaite mettre en pratique la solution la meilleure, dans le cadre même du chantier à ouvrir pour les fenêtres. | *cm*



Les fenêtres sud du bureau municipal datent de plusieurs décennies

Ruisseau bientôt à l'air libre

Dans un double souci d'écologie et de permettre un éventuel agrandissement des constructions Vigier dans ce secteur, le Conseil municipal a déposé une demande de permis, auprès de l'Office des Ponts et chaussées, pour déplacer et remettre à ciel ouvert le ruisseau Châtel 1, qui est enterré tout à côté des immeubles de la cimenterie.

Rappelons que la remise à ciel ouvert des ruisseaux répond à des impératifs écologiques, en offrant de nouveaux biotopes précieux pour la faune régionale en nette diminution, mais également à un souci de sécurité dans l'écoulement des cours d'eau en cas de fortes précipitations ou fonte de neige. | *cm*

Mieux vaut prévenir

Au mois d'avril prochain, l'entreprise Vigier organise un cours de samaritains, qu'elle ouvre volontiers à la Municipalité. L'Exécutif local a décidé de profiter de cette occasion pour déléguer six employés communaux. Il s'agira de Corinne Faehndrich et Véronique Bessire pour l'administration, ainsi que des concierges Manuel Lopes et Milan Samolovac et des cantonniers Pascal Minger et Patrick Bessire. A terme, le Conseil municipal souhaite qu'une grande partie du personnel communal soit formé aux gestes de premiers secours qui peuvent sauver des vies. | *cm*

Avis aux citoyens

Un grand merci d'avance à toutes personnes qui auraient des informations à nous donner concernant le vol de 2 bornes sur le chemin de Ruege. | *cm*

Cours de taille

La société d'arboriculture de Péry organise son traditionnel cours de taille des arbres fruitiers le samedi 14 mars. Ce cours est gratuit et ouvert à toutes les personnes intéressées de Péry et La Heutte, membres de la société ou non. Rendez-vous à 9 heures au Centre communal à Péry. Le cours se prolongera jusqu'à midi environ. Nous nous rendrons dans divers vergers du village pour la partie pratique. N'oubliez pas de vous munir de vos outils (sécatteur, scie). | *jb*

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Le 23 octobre sera doublement festif

L'heure sera à la fête, au soir du vendredi 23 octobre prochain dans la commune. C'est à cette date en effet que les autorités locales proposeront une manifestation conviviale, à la halle de gymnastique, pour accueillir les nouveaux habitants, arrivés dans la commune au cours des quatre dernières années.

Cette automne cependant, la cérémonie revêtera pour la première fois une dimension toute

particulière: le Conseil municipal a en effet décidé que seront décernés officiellement, dans le même cadre, les premiers Mérites culturels et sportifs de la localité.

Une commission ad hoc a dès lors été constituée lundi soir, qui se charge d'organiser cette soirée; elle réunit notamment plusieurs représentants des autorités et de l'administration. | *cm*

L'extinction plébiscitée

Au sondage lancé le mois dernier en tous-ménages, concernant une proposition d'extinction nocturne de l'éclairage public, l'administration municipale a reçu 287 réponses. Un bon tiers des ménages communaux ont donc donné leur avis sur la question.

Les autorités ont épluché ces réponses, qui étaient positives pour 242 d'entre elles (soit 84 pour cent des répondants); 16 pour cent des voix exprimées

(45 bulletins) étaient défavorables à l'extinction. Quelques commentaires, généralement positifs, accompagnaient les réponses.

Fort de ces chiffres, le Conseil municipal va s'approcher rapidement des BKW, le fournisseur local d'électricité, pour organiser avec elles le lancement d'une période d'extinction de trois mois. La population sera informée en temps voulu du commencement de ce test.

Les autorités remercient les habitants qui ont pris la peine de répondre à ce sondage. | *cm*

Coronavirus: prudence, s.v.p.

Durant sa séance ordinaire de lundi, le Conseil municipal a décidé d'établir un formulaire à l'attention du personnel communal, afin de le rendre attentif aux directives édictées par l'Office fédéral de la santé publique, quant aux mesures applicables pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Ce faisant, l'Exécutif a ordonné également qu'une affiche soit apposée, avec les mêmes recommandations, en divers lieux publics de l'agglomération, la cure et le local de La Côtate notamment.

Du désinfectant à par ailleurs été distribué à la Crèche muni-

cipale Au P'tit Soleil, à l'Ecole à journée continue, ainsi qu'à l'Administration municipale.

Carnaval supprimé

Toujours dans le cadre des mesures visant à stopper la propagation du coronavirus, la Ceass (Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval) a décidé d'annuler le carnaval des enfants, qui était agendé au samedi 21 mars prochain.

Sans tomber dans la psychologie, il s'agit absolument de ne pas minimiser ce virus, soulignent les autorités à l'adresse de la population. | *cm*

Désherbage à la vapeur

Les communes de Cortébert, Corgémont et Sonceboz-Sombeval ont décidé voici quelque temps d'acquiescer ensemble une machine de désherbage à la vapeur, équipée de sa remorque. Cet engin coûtera quelque 32.000 francs, complètement équipé.

Lundi soir, le Conseil municipal a débouqué sa participation financière à cet achat. On précisera que l'acquisition

sera assumée selon une répartition basée sur le nombre d'habitants. Les coûts d'entretien de la machine seront par contre partagés en fonction du nombre d'heures d'utilisation enregistrées dans chaque commune.

Un contrat intercommunal, réglant toutes ces questions financières et techniques, a été établi par notre secrétaire municipal Yannick Langel. | *cm*

La crèche OK

L'Exécutif local a pris connaissance du rapport 2019 présenté par l'organe de surveillance de la crèche municipale Au P'tit Soleil, lequel ne relève rien de grave. Quelques améliorations y sont demandées, qui seront satisfaites à moindre coût, étant entendu le gros investissement prévu pour la future Maison de l'enfance, qui abritera notamment la crèche. | *cm*

Une nouvelle main courante

Les autorités municipales ont débouqué un crédit de quelque 25.000 francs pour le remplacement de la main courante, en bois, sur 136 mètres du chemin des écoliers. Ce sentier court au nord du collège et les dégâts sur l'installation actuelle mettent en danger la sécurité des usagers. L'entreprise locale Sam Gerber menuiserie a été mandatée pour ce travail. | *cm*

Aspirateur

Décision a été prise, lundi en séance de l'Exécutif local, d'acquiescer un nouvel aspirateur à eau pour le service municipal de conciergerie. Cet appareil coûtera quelque 1500 francs. | *cm*

Les Conseils se rencontrent

La traditionnelle rencontre annuelle, entre les Conseils de Bourgeoisie et municipal, a été agendée au jeudi 14 mai prochain. A cette occasion, les membres des deux exécutifs abordent ensemble et débattent des divers problèmes du village, dans un esprit très constructif. | *cm*

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Coronavirus

Notre paroisse suit les recommandations de la Confédération et des mesures ont été prises lors de nos activités afin de limiter la diffusion du virus.

De nombreuses activités et manifestation dans notre paroisse ont malheureusement dû être annulées, les cultes sont maintenus, la paroisse suit attentivement l'évolution de la situation et communiquera les éventuels changements.

De ce fait, le conseil de paroisse et les ministres vous invitent à consulter le site internet de la paroisse www.paroisse-rondchatel.ch où toutes les informations seront données en temps voulu, ou vous référer à la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*.

Nous adressons nos prières pour les personnes atteintes par la maladie, et pour que l'ensemble de la société soit préservée de l'épidémie.

Nous invitons chacune et chacun à faire preuve de patience et à ne pas céder à la panique. N'hésitez pas à contacter l'un des pasteurs pour un soutien en cas de besoin. | *paroisse réformée de rondchâtel*

Ouverture de la déchetterie

La déchetterie communale sera ouverte samedi 14 mars de 9h à 11h pour la récolte des déchets usuels selon détails figurant dans le MEMODéchets 2020.

La déchetterie est en outre ouverte chaque mercredi ouvrable du 23 janvier au 31 mars et du 1^{er} octobre au 16 décembre de 17h30 à 18h30 et du 1^{er} avril au 30 septembre de 17h30 à 19h.

Il est utile de préciser que ces prestations ne sont offertes qu'aux personnes domiciliées dans la commune. | *cm*

Travaux sur Les Sarines

Le Conseil municipal a libéré lundi un crédit additionnel de 9000 francs et mandaté l'entreprise locale Rottet transport Sàrl, pour des travaux concernant le ruisseau des Sarines, qui coule au sud-est du village.

Il s'agira de poser une conduite d'évacuation des eaux claires, du haut du Pourpoint jusqu'au ruisseau en question, lequel circule à ciel ouvert rappelons-le. | *cm*

Nouveau visage à la Ceass

Pour pallier la récente démission présentée par Yves Richard, le Conseil municipal a nommé lundi soir Sébastien Duc en tant que membre de la Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval (Ceass).

Les autorités remercient chaleureusement Yves Richard pour le travail effectué au sein de cet organe, et Sébastien Duc pour avoir accepté de s'y engager. | *cm*

MBR Architecture SA et le Maître de l'ouvrage vous invitent aux

PORTES OUVERTES

SAMEDI 14 MARS 2020 DE 10H À 16H, ENTRÉE LIBRE

Maison familiale à ossature bois - Route Principale 6 - 2612 Cormoret



Venez découvrir une réalisation contemporaine et régionale construite avec des technologies actuelles et des productions d'énergie renouvelable. Le bureau MBR Architecture ainsi que les artisans se feront un plaisir de vous présenter leurs activités durant cette journée.

**MBR
Architecture SA**
Passage de l'Esplanade 1 - 2610 Saint-Imier - 032 942 89 40
stimier@mbr-arch.ch - www.mbr-arch.ch -   

ATB SA
Ingénieurs-conseils SIA USIC

- Routes, trafic et voies ferrées
- Hydraulique
- Bâtiment et ouvrages d'art
- Décharges et carrières
- Travaux spéciaux
- Aménagement du territoire

Moutier 032 494 55 88
Courgenay 032 471 16 15
Tramelan 032 487 59 77
Saignelégier 032 951 17 22
Delémont 032 422 56 44
Laufen 061 761 17 85
Saint-Imier 032 941 71 50
www.atb-sa.ch info@atb-sa.ch



Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

- Courtelary • Sonceboz-Sombeval
- Tramelan • Saint-Imier
- La Chaux-de-Fonds

cec.clientis.ch 

LACK CHEMINEES SA
Spécialiste des chauffages à bois Poëlerie-fumisterie et marbrerie

Chemin de la Foule 13
2740 Moutier
+41 32 493 73 62
info@lackcheminees.ch
www.lackcheminees.ch

feusuisse
Association des Poëliers-
Fumistes, Carreurs
et Couvres de Tonde

Le spécialiste en peinture décorative



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini
Rue des Sources 8, 2613 Villeret
032 941 32 78 - 079 679 45 59

Pierre Bühler
Charpente Menuiserie Rénovation
032 944 12 18 2608 Courtelary

LA GOULE
PHOTOVOLTAÏQUE
www.lagoule.ch 

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite • cartes de naissance, de mariage • faire-parts de deuil et cartes de remerciements
- en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires • papillons, affiches • enveloppes, sachets
- jeux de formules • brochures, livrets, blocs • calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages • boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

- Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

imprimerie

bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtels-imprimerie.ch

**Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary**

032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Bons de garde d'enfants sans limitation

Le Conseil municipal avait décidé déjà que la commune appliquerait dès août prochain le système des bons de garde, pour les places en crèche ou auprès de mamans de jour. Lundi soir, il a arrêté de surcroît que le nombre de bons ne sera pas limité dans la localité.

Des détails seront donnés en assemblée municipale de juin. Cette séance du Législatif devra d'ailleurs voter la dépense inscrite au budget pour financer les bons de garde prévisibles.

On rappellera qu'avec le nouveau système, le bon de garde sera déduit de la facture présentée par la crèche ou la maman de jour; auront droit à des bons tous les parents qui auront fait la preuve d'un besoin de garde, en fonction de leur activité professionnelle et de leur situation financière en particulier.



Les bons de garde ne seront pas limités dans la commune

La distinction entre garderies privées et structures subventionnées sera supprimée, les parents pourront confier leur enfant à n'importe quelle institution de garde reconnue, sur l'ensemble du territoire cantonal. | cm

Bureau de vote

Pour le scrutin fédéral du 17 mai prochain, le bureau de vote local a été formé de la manière suivante: président, Roland Stauffer; membres, Marketa Jäggi, Florence Jay, Matthieu Schläppi, Thomas Siegrist; remplaçants, Babita Hengy, Estelle Hirschi, Ilan Springenfeld, Pierre Alain Spycher. | cm

Déchets spéciaux: le 26 septembre 2020

Le service technique annonce à la population locale qu'une collecte des déchets spéciaux sera proposée le samedi 26 septembre prochain, à la Courtine de 8 h à 11 h. A cette occasion, Sovag SA, l'entreprise de recyclage bernoise et hautement spécialisée, prendra en charge les quantités non industrielles de solvants, produits chimiques divers (par exemple des pesticides), peintures et autres restes de vernis. Cette collecte s'adresse exclusivement aux habitants de la commune. | cm

Crise sanitaire: demeurez informés!

En cette période de crise sanitaire liée au coronavirus, les autorités municipales exhortent la population à demeurer en tout temps informée des derniers développements et autres recommandations, en écoutant tant que possible les médias audiovisuels ou en consultant régulièrement le site internet www.ofsp-coronavirus.ch

Les élus invitent chaleureusement les habitants de la commune à se conformer aux directives de l'Office fédéral de la santé publique, et à se renseigner si nécessaire en appelant la ligne téléphonique spécialement ouverte 24 heures sur 24, au 058 463 00 00. Le moindre doute, la moindre inquiétude, doit conduire cha-

cun à appeler sans hésiter cette ligne d'urgence.

En cette période très particulière, le Conseil municipal ne souhaite nullement que la psychose s'installe dans la région. C'est pourquoi il privilégie une information la plus régulière possible, sachant que les recommandations peuvent évoluer constamment en fonction du développement de la maladie et des connaissances à son sujet.

Il exhorte par ailleurs la population locale à prendre des mesures de prudence simples: le lavage fréquent des mains, le renoncement aux contacts physiques et aux grands rassemblements, la surveillance personnelle, conduisant à ne pas sortir en cas de fièvre ou

toux; on veillera à utiliser des mouchoirs de papier à usage unique et à tousser dans un tel mouchoir ou dans le pli de son coude.

Tous les habitants appartenant à un groupe cible (personnes de plus de 65 ans et/ou souffrant de problèmes tels que cancer, diabète, faiblesse immunitaire, hyper-tension artérielle, maladies cardio-vasculaires, maladies chroniques des voies respiratoires) sont par ailleurs instamment invités à ne pas se rendre dans des lieux très fréquentés.

Important: les autorités rappellent à chacun qu'il faut impérativement téléphoner avant d'aller consulter en cas de symptômes inquiétants. | cm

Désherbage écologique

Le Conseil municipal a libéré lundi soir la part locale pour l'acquisition d'une machine de désherbage à la vapeur, qu'ont décidé d'acheter ensemble les communes de Cortébert, Sonceboz-Sombeval et Corgémont. Cet engin, équipé d'une remorque, coûtera quelque 32 000 francs au total. Il permettra un désherbage particulièrement écologique et néanmoins très efficace. | cm

Déchets verts: dès demain!

La déchetterie des Carolines réouvre demain samedi 14 mars. Jusqu'à la fin de novembre, son accès est autorisé chaque mercredi et chaque samedi, de 17 h à 18 h (respectivement de 16 h à 17 h 30 dès le passage à l'heure dite d'hiver).

Les habitants de la commune peuvent y apporter les déchets verts, à trier sur deux tas distincts; l'un est destiné au compostage et recueille coupes de gazon, fleurs fanées, feuilles et autres déchets végétaux de jardin potager ou d'agrément; sur l'autre tas, on déposera les branches, buissons, thuyas et autres matériaux résultant de la taille. Le dépôt de tout autre matériau est formellement interdit et donc sujet à amendes. | cm

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS

Démission

Andrea Köhli a annoncé son intention de quitter le Conseil municipal le 30 avril prochain. Des raisons privées l'ont conduite à prendre cette décision, à contre-cœur. Le Conseil municipal tient à lui exprimer son plein soutien et la remercie de s'être engagée pour le bien de la commune depuis l'an dernier. Un processus pour son remplacement a été enclenché et fera l'objet d'informations ultérieurement. | cm

Règlement

Le règlement sur les situations extraordinaires sera soumis à l'assemblée du mois de juin en vue de son abrogation. En effet, suite à la délégation de tâche décidée en la matière au mois de décembre, l'ancien règlement de 1988 devient obsolète et inutile. | cm

Coronavirus

Le Conseil municipal suit attentivement le développement de l'épidémie et prend les mesures possibles à l'échelle locale. L'exécutif n'a jusqu'ici pas pris l'initiative d'interdire des activités ou des manifestations, constatant que les organisateurs prennent parfaitement leurs responsabilités. Il remercie toutes les personnes qui font preuve de sérieux et de civisme dans l'exercice de leurs activités. Il est rappelé qu'il est important de ne pas propager le virus face aux personnes à risque (malades, personnes âgées). Les mesures simples préconisées par la Confédération doivent être suivies. | cm

Horloge salle polyvalente

L'horloge de la salle polyvalente sera prochainement remplacée, l'actuelle qui avait été installée en 2004 lors de la rénovation n'étant plus réparable. | cm

Déchetterie des Carolines et métal

La déchetterie des Carolines sera ouverte dès ce samedi 16 mars, et ensuite les mercredis et samedis de 17 h à 18 h. Pour les déchets métalliques, batterie auto, ferraille, pneus, appareils électrique et électroniques, Weber transports à Corgémont est ouvert de mars à octobre les 1^{ers} et 3^{es} samedis de chaque mois de 9 h à 11 h. Une contribution financière sera demandée sur place pour les produits inertes tels que la vaisselle par exemple. | cm

Représentations

Nicolas Bürgi se rendra le 27 mars à l'assemblée de la banque Clientis Caisse d'Epargne Courtelary SA à Plagne. Michel Walther se rendra le 30 avril à l'assemblée de Vadec et Andrea Köhli se rendra le 26 mars à l'assemblée du syndicat pour la culture Bienne-Seeland-Jura bernois. | cm

BIENNE

136^e assemblée générale de l'UIB Jazz Orchestra



Michel Lalli président, Dominique Chételat de Corgémont membre d'honneur, Juliane Rickenmann directrice de l'UIB

Que de chemin parcouru depuis sa fondation en 1884, d'harmonie, l'Union Instrumentale de Bienne poursuit son bonhomme de chemin pour en 1989 passer d'une formation harmonie avec clairons à une formation Jazz. De concert en concert, c'est en 1993 que l'Union Instrumentale devient l'UIB Jazz Orchestra. Mardi 3 mars dernier, Michel Lalli président ouvre les débats

de cette 136^e édition avec comme points importants, la formation de groupes de travail qui auront comme tâches, la recherche d'engagement et la mise en route d'un nouveau site inter.net. Malgré un léger fléchissement de la fortune, c'est avec plaisir que Michel Lalli a procédé à la nomination au titre de membre d'honneur (voir photo) de Dominique Chételat de Corgémont comp-

tabilisant 45 ans d'activité. De tromboniste au départ, il s'investit en passant de trésorier à président pour en 2007 transmettre le témoin à Michel Lalli et rejoindre les rangs de la formation trompette de l'ensemble. Cette distinction est le remerciement pour avoir été le moteur du premier CD en 2006 et pour son engagement sans failles au service de l'ensemble. | jcl

CORGÉMONT

Service Pâques

Pour la 3^e année consécutive, les églises de notre commune s'uniront pour fêter Pâques durant les journées du samedi 11 et dimanche 12 avril prochain. Dans le cadre de la journée du service, le samedi, le comité en collaboration

avec la maison Weber, mettra en place un ramassage à domicile de la ferraille ou autres déchets encombrants. Pour une question d'organisation, nous demandons aux personnes intéressées qui auraient des déchets de ce

type à débarrasser, mais qui ne peuvent se rendre chez Weber, de contacter Andreas Moser au 078 929 28 60. Merci.

Plus de détails sur le déroulement de ces deux journées paraîtront ultérieurement dans les colonnes de ce journal. | le comité

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

en un clin d'œil

Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet
Campagne publicitaire
Création de stand
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

Délai rédactionnel
MERCREDI 9H

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER

rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19h15 et le samedi à 17h.

Plus d'informations: jw.org
(site officiel gratuit)

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry du 17 mars au 18 mars: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04. Les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées par le célébrant.

Prochaines messes: samedi 28 mars 18h, Chapelle de Reuchenette. Pour les autres célébrations, se référer à l'Angelus.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s'inscrire à cdv-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch.

Visite de la chapelle et des vitraux d'Emile Aebischer, dit Yoki: téléphoner pour la clef à Marlyse Nobs au 032 485 12 82 ou au 079 756 09 32, ou à Jean-Claude Lièvre au 032 358 17 49 ou au 079 668 01 32, quelques jours avant.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER rue des Roses 6
case postale 207

Messe des Rameaux à La Chaux-de-Fonds à Saint-Pierre: dimanche 5 avril à 10h.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: célébration œcuménique, dimanche 15 mars à 10h à l'église catholique, la soupe de carême qui devait suivre est annulée. Jeudi 19 janvier à 9h.

Méditation Chapelet: mardi 17 mars à 17h.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 14 mars, 18h à Saint-Imier; dimanche 15 mars, 10h à Corgémont; mardi 17 mars, 9h à Corgémont; jeudi 19 mars, 19h à Saint-Imier.

Parcours Vivre en pardonné: samedi 14 mars, 13h30 à Saint-Imier; possibilité de recevoir le sacrement du pardon.

L'Evangile à la maison: lundi 16 mars, 19h30 à Corgémont; jeudi 19 mars, 19h45 à Saint-Imier.

Shibashi: mardi 17 mars, 17h30 à Saint-Imier; mercredi 18 mars, 9h30 à Saint-Imier.

RÉFORMÉES

LE CATÉ EN ERGUËL

9H, atelier WAAAHOUUHOUU!: samedi 14 mars: l'horaire et le lieu du rendez-vous seront communiqués aux inscrits.

10H, permanence du week-end Dieu: mardi 17 mars, entre 17h30 et 19h30 (passer minimum 45 minutes sur place), cure de Saint-Imier.

9H, atelier Ecriture: mercredi 18 mars, l'horaire et le lieu du rendez-vous seront communiqués aux inscrits.

9H, atelier Danse Country: samedi 21 mars, l'horaire précis de cette journée sera communiqué aux inscrits, maison de paroisse de Sonvilier. Habillez-vous et chaussez-vous de vêtements et souliers confortables. Et une gourde d'eau ne sera pas de trop!

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 15 mars, à la salle de paroisse de Corgémont. Officiante: Lara Kneubühler.

Célébration œcuménique de Carême: dimanche 22 mars, 10h à l'église catholique de Corgémont. La soupe de Carême étant annulée, l'horaire est modifié et la célébration commencera à 10h.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19h15 à 19h40 au temple de Corgémont. Moment de partage de silence et d'oraison, dans l'esprit de Taizé, ouvert tous.

Rencontre des aînés: mardi 17 mars 14h, gare de Corgémont. Rendez-vous pour prendre nos véhicules pour aller visiter la chapelle de Chalière à Moutier et prendre des quatre heures non loin.

Vente des roses: samedi 21 mars, de 9h à midi, devant le Café de la gare à Corgémont. Les catéchumènes de la 9^e à la 11^e vendront des roses Max Havelaar en faveur d'un des projets de Pain pour le Prochain du temps de Carême.

Acte ecclésiastique: le service funèbre de Nelly Lüthi née Bargetzi, qui nous a quittés dans sa 76^e année, a été célébré dans l'intimité de la famille.

032 489 17 08
www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 15 mars à 10h au temple de Courtelary, échange de chaire. Officiant pour ce culte: pasteur Alain Wimmer.

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10,
philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire: Annelise Stieger,
annelise.stieger@bluewin.ch

Location salle de paroisse:
Matthieu Mérillat, 079 829 88 22,
matthieu.merillat@bluewin.ch

Service funèbre:
service de piquet 0800 225 500

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 15 mars, Renan, 10h, échange de chaire: D. Giauque à Renan, S. Médebielle à Sonceboz-Sombeval.

Soupe de Carême: mercredi 18 mars annulée en raison de la situation actuelle.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81
ou 079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 15 mars, 10h à Vauffelin. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la commission diaconale et les diacres.

Catéchisme 10H: vendredi 20 mars au dimanche 22 mars, camp sans smartphone à Lignièrès.

Rencontre des aînés Péry-La Heutte: l'après-midi jeux du mercredi 18 mars et le repas-rencontre du 1^{er} avril sont annulés.

Vente de paroisse: la traditionnelle vente de paroisse de Péry du samedi 21 mars est annulée.

Vente de roses: la vente de roses du samedi 21 mars à Péry est annulée.

Couture: la couture du 19 mars à 9h15 à Péry est annulée.

Soupes de Carême: toutes les soupes de Carême sont annulées.

Groupe de lecture: lundi 16 mars, 20h, grain de sel à Orvin.

Fruits TerrEspoir: livraisons le 18 mars à Péry et Vauffelin, le 19 mars à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 9 avril.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 15 mars, Renan, 10h, échange de chaire: D. Giauque à Renan, S. Médebielle à Sonceboz-Sombeval.

Conseil de paroisse: lundi 16 mars, 19h30, Ancre.

Soupe de Carême: mercredi 18 mars annulée en raison de la situation actuelle.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 15 mars, culte à 10h, avec échange de chaire, à la collégiale. Sainte cène annulée. Pasteur officiant: Matteo Silvestrini. Offrande: Campagne PPP.

Soupe de carême annulée: par mesure de précaution, la soupe de Carême annoncée pour samedi 14 mars est annulée. Merci pour votre compréhension!

Calendriers de Carême 2020: ils sont disponibles sur le présentoir de la Collégiale, ainsi qu'à la salle de la cure. **Femmes protestantes:** la Baratte vous accueille à la cure chaque vendredi de 9h30 à 11h pour le café-croissant.

Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre mardi 17 mars de 14h30 à 17h30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, et peut être envoyé sur demande, en s'adressant au secrétariat au 032 941 37 58, ou par mail à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Pasteure desservante:
Lara Kneubühler, 079 777 57 92,
lara.kneuebuehler@gmx.de

Pasteur remplaçant:
Marco Pedrolì, 076 588 98 85,
marco.pedrolì@sunrise.ch

Permanence téléphonique pour les services funèbres:
le pasteur de service peut être atteint au numéro 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 15 mars avec sainte-cène à 10h. Officiant: Werner Habegger (échange de chaire).

Alain Wimmer, pasteur
079 240 63 16
alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse
et service de taxi:
Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens
077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES

rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 15.3. um 10 Uhr in Moutier.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Célébration œcuménique: dimanche 15 mars, 10h, église catholique. Collecte: PPP-Action de Carême. Taxi: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12h au 032 487 67 84. En raison de l'épidémie de coronavirus, le partage de la soupe de Carême sera probablement reporté à une date ultérieure.

Célébration œcuménique au home Les Lovières: annulée pour cause d'épidémie de coronavirus.

Conseil de paroisse: jeudi 19 mars, 17h, maison paroisse, séance.

Groupe visites: jeudi 19 mars, 17h, maison paroisse, séance; resp. G. Gagnebin 032 487 63 81.

Pain du Partage: jusqu'au 2 avril, vente du Pain du Partage dans les boulangeries du village, 1 pain acheté = un demi-franc versé pour soutenir différents projets d'aide au développement dans les pays du Sud. Merci d'y penser!

Permanence du secrétariat: à nouveau ouverte aux horaires habituels, mardi matin 9h-11h et mercredi après-midi 13h30-17h.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Mini culte: mardi 17 mars, sainte-cène annulée.

Repas des aînés: mardi 17 mars annulé.

Prière matinale: mardi 17 mars, 6h30-7h, en partie silencieuse.

Heure d'ouverture bureau:
vendredi matin de 8h à 11h

Présence pastorale:
mercredi, jeudi et permanence au bureau le vendredi matin.

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

villeret@referguel.ch
www.referguel.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte français: dimanche 15 mars à 10 heures.

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 15 mars à 9h45. Programme pour les enfants et garderie sur place.

www.eglisevmmt.ch

ÉGLISE DU ROC

SAINT-IMIER Jacques-David 12

Week-end des jeunes de notre fédération du 13 au 15 mars: reporté. Thème: *Penser différent et Vivre différent.*

Culte: dimanche 15 mars à 10h, message apporté par le pasteur Luc Normandin, école du dimanche et garderie pour les enfants. Accueil-café avant et après la rencontre.

Soirée de prières: mercredi 18 mars à 20h15, *touchons le ciel pour changer le monde!*

Rondin-Picotin: jeudi 19 mars à 9h45, pour les enfants de 0 à 6 ans, musique et chants suivis de jeux libres avec une collation. Pause-café pour les adultes. Gratuit et sans inscription. Bienvenue à tous à l'ancien buffet de la gare à Saint-Imier.

Groupes de partage: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
<http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA

SAINT-IMIER Fourchaux 36

Cellule du Haut-Vallon: vendredi 13 mars.

Culte: dimanche 15 mars, 9h30, culte avec Bertrand Mathys. Garderie et école du dimanche.

Caté: mercredi 18 mars.

Conseil: mercredi 18 mars.

Bertrand Mathys, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE

SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 15 mars, 10h, prédication Emmanuel Eicher. Garderie.

Club d'enfants: jeudi 19 mars, 12h.

David Weber, pasteur
dj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 15 mars à 9h30, mercredi 18 mars à 20h.

Musique: lundi 16 mars, 20h, répétition de la chorale.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch/agenda

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL ET DU PAR8

Café-deuil

Le café-deuil, un lieu pour se retrouver, pour se raconter, pour partager votre vécu suite au décès de l'un de vos proches. Parler de vos émotions avec d'autres personnes en situation de deuil dans un climat de bienveillance et de confiance autour d'un café. Etre écouté sans jugement et bénéficier du soutien des autres participants. Voilà ce que vous proposent les paroisses réformées de l'Erguël et du PAR8 jeudi 19 mars à 17h30 au Café Oasis à Moutier (rue des Oueches 10).

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS

SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 15 mars, 9h30, message biblique et école du dimanche. **Cellule de maison:** mardi 17 mars, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Assemblée des membres: vendredi 13 mars à 19h30 à la rue des Prés.

Culte: dimanche 15 mars à 10h aux Mottes, garderie, groupe juniors.

Réunion de prière: lundi 16 mars à 20h à la rue des Prés.

Moment de prière et de silence: mercredi 18 mars à 13h30 à la rue des Prés.

Rencontre des seniors: mercredi 18 mars à 14h à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT

TRAMELAN Grand-Rue 58

Groupe accès: vendredi 13 mars, 18h.

Flambeaux de l'Evangile: samedi 14 mars, 10h.

Culte: dimanche 15 mars, 9h prière, 9h45 culte, speakids (enfants), garderie, message.

Prière 29B12: lundi 16 mars, dès 19h30, nous prions pour vous.

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



20 ans au service de la Commune, sans un jour d'absence !

Daniel Jenzer, un service technique polyvalent à lui seul

Daniel Jenzer à l'entrée de la «petite» salle, qui bénéficie de ses soins attentionnés

Le 1^{er} mars dernier, il y avait très exactement deux décennies que Daniel Jenzer est entré au service de la Municipalité, en tant que cantonnier, responsable technique et même garde-police durant les toutes premières années. Payagiste de formation initiale, il avait auparavant exercé cette profession à Bienne, durant une quinzaine d'années.

Une diversité très séduisante

Enfant de Chambrilien, Daniel Jenzer effectue ses

premières classes à Rochefort (NE), avant que ses parents ne reprennent la responsabilité du bureau de Poste local, au début des années 1970. Depuis, il n'a plus quitté le village, où il s'est installé avec son épouse, puis leurs deux enfants aujourd'hui adultes.

Lorsque se libère la fonction de cantonnier/garde-police, Daniel Jenzer n'hésite pas: «La diversité du poste m'a séduit d'emblée, et elle continue de me procurer de grandes satisfactions.»

Il est vrai que la multiplicité des tâches en fait un métier très complet, au programme sans cesse changeant, aux connaissances continuellement élargies et renouvelées.

Dans le bain...

Parmi les responsabilités de Daniel Jenzer, la surveillance globale de l'eau potable, avec contrôle et nettoyage réguliers des fontaines de captage notamment. Il se souvient qu'aborder ce domaine crucial ne fut pas simple, mais que Paul-Arthur Vaucher lui apporta une aide précieuse, complétée par le cours de surveillant de réseau d'eau suivi à Lausanne.

Le saviez-vous? Depuis une dizaine d'années, le cantonnier se transforme régulièrement en horloger, pour prendre soin de la vénérable pendule du collège, un bijou qui exige une surveillance accrue.

«La conciergerie ne manque pas d'intérêt non plus», souligne notre interlocuteur en précisant qu'il s'agit d'entretenir les bâtiments communaux comme on le fait de sa maison, en purgeant les radiateurs dès que nécessaire. Ses responsabilités englobent également toutes les commandes de matériel, sacs poubelle bleus compris.

Sur les routes

La surveillance et l'entretien du réseau routier communal occupe passablement cet employé fidèle, lequel propose à l'Exécutif les tronçons prioritaires à inscrire au calendrier des travaux, mais effectue lui-même nombre de réparation aussi, après l'hiver ou les grands chantiers.

Balayage, fauche des bordures, tonte des surfaces engazonnées, entretien pointu de la magnifique place de jeux, mais également d'une déchetterie aux dimensions exigeant bien du travail, distribution du matériel de vote ou d'autres avis communaux en tous ménages, surveillance des arbres et autres plantations une fois par année au moins: ses multiples tâches l'engagent très souvent en extérieur, où il

apprécie le contact avec la population.

Durant l'hiver, il s'attelle à des travaux intérieurs d'entretien, repeignant par exemple la salle sous la halle ou une classe du collège.

On ne saurait passer sous silence, en hiver aussi, les travaux sur les rues, les levers à 4h quotidiennement, pour examiner si le réseau a besoin de salage, de déneigement sur les trottoirs.

Quelle fiabilité!

Si sa fonction a légèrement changé au fil des ans, les tâches de garde-police disparaissant rapidement, puis le nouveau véhicule polyvalent lui évitant enfin la maintenance continue de son prédécesseur, tandis que s'ajoutaient de nouvelles responsabilités techniques, Daniel Jenzer n'est pas nostalgique pour autant. «Le temps passe si vite», souligne cet employé qui n'a jamais manqué un seul jour de travail! Une fiabilité exceptionnelle, pour un homme qui se réjouit de la bonne ambiance de travail régnant à la commune, de l'excellente entente entre employés et avec les autorités municipales. Et de glisser: «Le métier changera certainement beaucoup, en cas de fusion...»

Les autorités municipales félicitent chaleureusement Daniel Jenzer pour cette belle fidélité à la Municipalité et le remercient sincèrement pour l'excellence de son travail, doublée d'un engagement sans faille. | cm

Ouverture de l'administration

L'administration sera exceptionnellement ouverte la semaine du 30 mars au 3 avril selon l'horaire suivant: mardi 31 mars de 9h30 à 11h45 et de 14h30 à 16h et jeudi 2 avril de 9h30 à 12h.

Le conseil municipal et l'administration vous remercient pour votre compréhension.

| cm

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Protection civile

La suppression des articles 2 alinéa 3, 15 lettre e) et 23 alinéa 4 du règlement d'organisation du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois à Tramelan sera soumise à l'approbation de l'assemblée communale du lundi 29 juin. | cm

Transports

Le Conseil municipal est appelé à prendre position à propos de la Conception Régionale des Transports et de l'Urbanisation (CRTU) du Jura bernois. Une procédure d'information et de participation se déroule du 14 février au 27 mars. Dans la réponse qu'il adressera à Jura bernois.Bienne, l'exécutif demandera des nouvelles du projet de déplacement de la gare de Villeret dans la zone industrielle, il donnera connaissance de l'étude actuellement en cours en vue de créer une ligne de bus entre Saint-Imier et Villeret qui rendra service tant aux employés des différentes entreprises de la place qu'à la population du village. Le surprenant report des travaux de création d'une piste cyclable entre Villeret et Cormoret sera également évoqué. A ce propos, il sera également demandé à ce que les travaux débutent à Villeret par rapport à l'entrée du village qui est particulièrement dangereuse en raison de la vitesse excessive des véhicules. | cm

Crédit accepté

Le Conseil municipal a accepté un crédit de 16600 francs pour le remplacement de l'installation de filtration de l'eau par UV, prélevée dans la nappe phréatique à la Praye. | cm

JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE

Merci!

Les groupes de Corgémont, Saint-Imier et Tramelan remercient du fond du cœur toutes les personnes qui ont participé aux célébrations du vendredi 6 mars. La générosité des personnes présentes a permis de récolter 1732 francs. Cette collecte sert à soutenir les femmes et les enfants du Zimbabwe et dans bien d'autres pays du monde. C'est seulement une fois par année

Petit permis de construire

non publiés selon l'art 27 DPC

Maître d'ouvrage, propriétaire foncier et auteur du projet: Méroz Olivier, rue Neuve 39, 2613 Villeret; projet: pose d'un pavillon de jardin à l'ouest de l'immeuble; dimensions: selon dossier déposé; emplacement: sur parcelle N° 181 de Villeret, située au lieu-dit rue Neuve 39, zone village; dérogation: à l'art. 22 al. 2 RC (règlement communal de construction) pour une distance inférieure à la limite du fonds voisin, avec l'accord des voisins. L'immeuble ne figure pas dans le recensement architectural de la commune.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret jusqu'au 12 avril. | cm

Délégations

Richard Habegger participera à l'assemblée générale de la FSG Villeret, le vendredi 13 mars à Villeret; mercredi 18 mars Mélanie Keller Berger et Richard Habegger, Carlos Chatelain, Bruno Lemaitre et Thierry Sartori rencontreront une délégation de Parc régional Chaseral pour parler de la Charte 2022-2031. Stéphane Lehmann représentera la commune à l'assemblée générale de Clientis Caisse d'Epargne du district de Courtelary le vendredi 27 mars prochain à Plagne; Mélanie Keller Berger représentera la commune à l'assemblée générale de l'Ecole de musique du Jura bernois à Saint-Imier. | cm

COURRIER DU LECTEUR

Parc éolien des Quatre Bornes: quelques mises au point

Que ce soit dans la presse ou lors de discussions, je me suis aperçu que l'opposition au parc éolien des Quatre Bornes, prévu sur les communes de Sonvilier et de Val-de-Ruz, fonde son refus, en partie, sur des arguments qui sont très discutables et tendancieux. Quelques-uns de ces avis sont si répandus qu'il me paraît nécessaire de les rectifier. Sinon, laissés sans réponses, ils pourraient passer pour être crédibles et objectifs et influencer à tort l'opinion publique.

Les opposants cherchent systématiquement à minimiser l'énergie produite par les éoliennes en la qualifiant de dérisoire, insignifiante, superflue voire de quasi rien. Evidemment, être contre le projet des Quatre Bornes est logiquement plus facile si on est d'emblée persuadé qu'il est inutile. Qu'en est-il? Sur le toit de ma maison, une installation photovoltaïque de 30 mètres carrés produit en une année 5500 kWh (suffisant

pour 1,5 ménage). C'est intéressant, mais une seule éolienne du nouveau parc en produira environ 1200 fois plus. Pour autant, je ne considère pas ma propre production comme dérisoire et j'encourage même le plus de monde possible à couvrir son toit de panneaux solaires! Les dix éoliennes prévues aux Quatre Bornes produiront l'énergie consommée par 19000 ménages: est-ce dérisoire? Par nature, les énergies renouvelables sont dispersées dans l'environnement, la seule possibilité est de les capter ainsi par petits bouts: avec des dizaines, des centaines, des milliers d'installations. Cette multiplication de contributions dérisoires nous permettra de nous passer des centrales nucléaires et des technologies productrices de gaz à effet de serre.

Un autre point souvent entendu a trait à l'aspect financier. Il s'agit du prix de 21 centimes par kWh garantis au

projet et qui est assimilé par les opposants à un grand subventionnement sur le dos des consommateurs. Ou si on veut le dire en termes moins raffinés: «les promoteurs vont s'enrichir grâce à un prix surfait et les dinards qui paient c'est nous!». Il faut se rappeler que le peuple suisse a décidé de s'engager dans une transition énergétique. Au niveau de l'électricité, comment le faire sur un marché où des technologies dangereuses et polluantes produisent un kWh à quelques centimes, un prix nettement inférieur à ce qui est possible à partir des énergies renouvelables? On ne peut pas s'attendre à un développement conséquent du nombre d'installations en faisant seulement appel au sens du sacrifice des propriétaires, privés ou sociétés! La voie choisie en Suisse est que leur production doit être payée avec une rétribution proche du prix coûtant. Faisons confiance aux services publics chargés du contrôle de

ce coût! Chacun de nous est impliqué dans ce financement par le biais de sa consommation avec une taxe de 2,2 centimes par kWh. On peut trouver que c'est une bonne méthode ou pas, mais on ne devrait pas avoir le sentiment de se faire tondre sachant que le peuple est à l'origine de la décision et d'autant plus si on a la moindre fibre verte.

Il me semble donc que l'on peut être opposé à l'implantation d'une éolienne près de chez soi mais pas avec ces motifs-là. La décision finale pour le parc des Quatre Bornes résultera d'une pesée d'intérêts qui s'exprimera soit politiquement par un vote des citoyens.ne.s, soit éventuellement par une décision de justice si on s'adresse à un tribunal. Dans la balance, j'espère que le côté soi-disant dérisoire, ainsi que le prix prétendument excessif n'auront pas beaucoup de poids...

| bernard walther, villeret

VILLERET

Livres en vadrouille et contes

La bibliothèque propose le samedi 28 mars de 16h30 à 17h45 une après-midi de contes printaniers racontés par Sabrina Anastasia. Les enfants dès 4 ans, ou plus jeunes s'ils sont accompagnés, sont invités à venir se plonger dans des histoires au parfum de printemps. Pour des raisons de virus, les personnes accompagnantes de plus de 65 ans sont malheureusement priées de s'abstenir.

La bibliothèque offre aussi un tout nouveau service. Il s'agit des livres en vadrouille, plusieurs contenants vont être disposés au village. Le premier d'entre eux est placé devant le magasin Chez Jean-Pierre sous la forme d'un frigo reconverti en bibliothèque extérieure. Chacun est libre de choisir parmi les livres qui y sont déposés soit par la bibliothécaire, soit par les habitants qui désirent partager

un livre qui leur a plu. Les livres empruntés peuvent être emportés chez les lecteurs, remis dans le frigo ou dans une autre boîte d'échange de livres du village, dès qu'elles seront posées, ou dans un autre endroit destiné à ce genre d'échange.

Pas besoin d'être abonné à la bibliothèque pour profiter de cette offre, mais la bibliothèque reste à disposition de la population pour plus de choix et surtout pour toutes les nouveautés. | cz

Délai rédactionnel**MERCREDI 9H**

ESPACE NOIR

Les P'tits Chats s'adaptent à vos envies

Apéro concert à la taverne d'Espace Noir

Surnommés *Human Jukebox*, Les P'tits Chats, alias Julien Gloor et Thomas Saas qui jouent ensemble depuis plus de quinze ans, ont la capacité de s'adapter au plus près des goûts et des envies du public. Ils connaissent des milliers de chansons: de la chanson française (Brassens, Brel, Henri Dès, Noir Désir, Céline Dion, génériques TV, etc.) en passant par la chanson anglophone (Pink Floyd, Radiohead, Neil Young, Britney Spears, Backstreet Boys, etc.) mais aussi d'autres horizons (en espagnol, portugais, italien, suisse-allemand, russe, etc.), anciennes et actuelles.

Vendredi 13 mars, 19h
Entrée au chapeau



MUSÉE DE SAINT-IMIER

Visite commentée tout public



Ours brun (*Ursus Arctos*), Gouffre Narcoleptique (VD) © R. Wenger

Dimanche 15 mars à 14h30, le Musée de Saint-Imier vous invite à découvrir l'exposition temporaire *Histoires d'Os*.

Remonter le temps dans les grottes du Jura. Emmenés par Michel Blant, commissaire de l'exposition et

responsable du secteur paléontologie de l'Institut suisse de spéléologie et karstologie, et Diane Esselborn, conservatrice du Musée de Saint-Imier, vous remonterez dans le passé, il y a plusieurs dizaines de milliers d'années, à la découverte des mammifères qui parcouraient le Jura à la préhistoire.

Durée totale: environ 45 minutes, tout public, gratuit et sans inscription.

Remarque: en raison de la configuration du Musée, l'exposition n'est accessible que par un escalier.

Dimanche 15 mars à 14h30
www.musee-de-saint-imier.ch
Facebook/Musée de Saint-Imier

Exposition

du 22 février au 5 juillet

Musée de Saint-Imier
Rue Saint-Martin 8
2610 Saint-Imier
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch

Horaires d'ouverture

Mercredi: 14h-18h
Samedi: 14h-18h
Dimanche: 14h-18h
Ainsi que sur demande pour les groupes

Tarifs: entrée gratuite pour tous

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-IMIER

Se tenir au courant

L'équipe de la bibliothèque vous annonce son programme:

- Kilira, contes en musique par Anne Bernasconi, les mercredis 13 mai, 9 septembre et 11 novembre à 14h30 à l'EJE
- Litterama invite José Gsell en avril (date à venir, 24 avril prévue sur confirmation), lecture en musique de son dernier récit *Vin cuit* déjà à disposition sur nos rayons
- Visite à L'Observatoire, vendredi 15 mai à 20h30 en collaboration avec l'association d'astronomie Les Pléiades
- Sorties nature, mercredi 27 mai et 16 septembre en collaboration avec Le Parc Chasseral

Toutes les activités sont gratuites, mais sur inscription.

Nous vous annonçons également les dates de fermeture

de votre bibliothèque: vendredi 10 avril, jeudi et vendredi 21 et 22 mai, vendredi 1^{er} mai, Noël/Novel-An: du 21 décembre au 4 janvier 2021.

Nous suivre sur facebook pour l'actu de la bibliothèque et sur instagram pour les nouveautés en rayon!

Tous les premiers mercredis du mois à 14h30 sur inscription: club de lecture et tous les premiers vendredis du mois à 9h45: Né pour lire, lecture pour les tout petits jusqu'à 5 ans.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 19h et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30.

| l'équipe de la bibliothèque

UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES

Calendrier des manifestations à Sonvilier

- 4 avril, pétanque-Club Les Potets, ouverture de la saison
- 24, 25, 26 avril, concert annuel du Jodleurs Club Mont-Soleil, salle polyvalente de Renan
- 17 mai, Commune de Sonvilier, organisation d'une marche: *Eguël bouge* en collaboration avec 5 communes. Les détails seront communiqués en temps voulu par voie de presse
- 5-7 juin, société de Tir, Tir en campagne au pistolet 25 m au stand de tir à Sonvilier
- 14 juin, paroisse réformée, association des concerts à l'église de Sonvilier à 17h15, œuvre pour piano seul, J. Brahms
- 31 juillet, Fête nationale, organisée par la société de Tir, au stand de tir de Sonvilier
- 22 août, pétanque-Club Les Potets, tournoi annuel
- 25, 26 et 27 septembre, fête du village, thème *Venise*
- 31 octobre, FC Sonvilier, soirée Halloween à la salle communale de Sonvilier
- 7 novembre, pétanque-Club Les Potets, clôture de la saison
- 4, 5 et 6 décembre, spectacle de Noël à la salle communale de Sonvilier
- 2 janvier 2021, petit Novel-An du Jodleur-Club Echo des Montagnes, Mont-Soleil, salle communale de Sonvilier.

| uds/

P.S.: d'autres manifestations peuvent venir compléter ce programme

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Convoi funèbre d'un soldat mort de la grippe espagnole à Saint-Imier, été 1918. La guerre n'est pas encore terminée quand éclate la grippe « espagnole » en avril 1918. On estime que la maladie a causé en quelques mois entre 25 et 50 millions de morts dans le monde, bien plus que la Première Guerre mondiale elle-même!

En Suisse, elle frappe environ 2 millions de personnes entre juillet 1918 et juin 1919, provoquant 24 449 décès (0,62% de la population!), dont 1800 militaires en service.

A l'hôpital de Saint-Imier, on dénombre 153 cas de grippe en 1918, entraînant la mort de 26 malades (17%). Le travail auprès des grippés implique de forts risques de contagion, si bien que les soignants touchés par la maladie sont traités gratuitement et bénéficient d'indemnités journalières (15 francs pour un médecin, 5 francs pour le reste du personnel). En cas d'invalidité ou de décès, les familles reçoivent 15 000 francs s'il s'agit d'un médecin, 5 000 francs dans les autres cas.

Les troupes vaudoises stationnées dans la ville paient un lourd tribut: on compte six décès en une semaine.

Sources: Dictionnaire historique de la Suisse; Hervé de Weck; Mémoires d'Ici
Mention de provenance: Mémoires d'Ici, Musée de Saint-Imier

CEFF SANTÉ-SOCIAL

Diplôme en poche



Anne Vauthier (2^e de gauche à droite), Sammy Bapté (6^e de gauche à droite)

Le ceff santé-social a honoré en fin de semaine dernière à Saint-Imier sept étudiants qui ont obtenu leur diplôme ES en soins infirmiers. Les lauréats sont Sammy Bapté (Saint-Imier), Christian Dumoulin (Perrefitte), Walid Imloul (Bienne), Salomé Ochoa Molina (de Tavannes), Titiana Schmid (Court), Joséphine Stella Tshimanga Malanda Mbemba (Orpond) et Anne Vauthier (Saint-Imier).

Sammy Bapté a reçu le prix de la mention meilleur travail oral,

avec une moyenne de 6.0, et Anne Vauthier a reçu le prix de l'ADIRO (Association des directeurs/trices d'EMS de la partie francophone du canton de Berne) de meilleur travail écrit, avec une moyenne de 5.9.

L'intermède musical fut assuré par le trio de Caroline Alves.

Ces étudiants ont constitué la sixième volée depuis le lancement de cette filière de formation supérieure dans le Jura bernois.

Réclame

CARROSSERIE SUISSE

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise

2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Motel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Soirée théâtrale

La Société Philanthropique Suisse Union Sonvilier et La Littéraire du Cercle de l'Union vous présentent *Double piège*, une comédie en deux actes de Yves Billot.

Pour la première fois depuis 10 ans, Jean et Lucienne vont enfin pouvoir passer de vraies vacances. C'est dans la belle demeure campagnarde dont Monsieur et Madame Duffour leur laissent la jouissance en échange d'une semaine de gardiennage qu'ils espèrent profiter pleinement de ce séjour idyllique bien mérité... C'était sans compter l'arrivée inopinée de visiteurs opportuns qui vont faire virer ce rêve au cauchemar...

Entrée gratuite et collecte en fin de représentation pour une action philanthropique.

Après la représentation, vous avez la possibilité de vous restaurer avec le menu traditionnel (spaghetti bolognaise maison, salade et dessert) pour la somme de 15 francs

Les organisateurs vous prient de vous inscrire pour le repas jusqu'au 20 mars à l'adresse ou téléphone/SMS suivants : marcjm@bluewin.ch ou 079 342 46 91. | cm

Samedi 21 mars

Lever de rideaux à 20h

Portes à 19h

Salle communale de Sonvilier

Collecte des ordures ménagères

La commune de Sonvilier tient à sensibiliser ses citoyens quant à la gestion de leurs ordures. Nous rappelons que les ordures sont à déposer dans des sacs agréés et fermés, le jour même du ramassage uniquement. Elles peuvent notamment être déposées dans un conteneur avec une vignette. Les ordures recy-

clables peuvent être déposées aux deux écopoints du village, à savoir à la Place du Collège ainsi qu'à l'école des Pruats.

Vous trouverez, sur notre site internet, le calendrier *mémo-déchets* qui permet d'avoir une vue d'ensemble des dates importantes pour le ramassage des ordures. | cm

Présentation de chiens d'aveugles

La Société Philanthropique Suisse Union, cercles de Sonvilier et Saint-Imier vous invitent à une présentation et démonstration de chiens d'aveugles.

- 10h, présentation de La Fondation romande pour chiens d'aveugles
- 11h, démonstration de chiens guide en formation à l'extérieur de la salle
- 11h45, bar avec apéritif et restauration (jambon chaud et gratin dauphinois)



Le bénéfice de cette matinée sera reversé à la Fondation pour la formation d'un chien d'aveugle.

Un aiguiseur sera aussi présent pour affûter les lames de vos outils de coupe.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux! | cm

Samedi 21 mars, 10h

Salle communale de Sonvilier

Entretien des arbres

Après les fortes rafales de vent qui ont soufflé sur la région ces dernières semaines, les autorités municipales tiennent à sensibiliser les propriétaires de terrain de Sonvilier quant à l'entretien de leurs arbres. Nous rappelons que ces propriétaires sont entièrement responsables des dégâts et des dommages que peut

causer la chute d'un arbre sur une parcelle voisine ou sur un passant.

Il est important de contrôler l'état de santé de chaque grand arbre susceptible d'avoir été fragilisé par la sécheresse, les maladies ou encore les bourrasques. En cas de doute, une expertise peut être demandée à la commune. | cm

FONDATION ACTIONS ENVIRONNEMENT PRONATURA

Des vacances autrement en faveur de la nature

Un nombre croissant de personnes tiennent compte de critères éthiques et écologiques dans le choix de leurs vacances. Pro Natura et la Fondation Actions environnement proposent depuis 30 ans des vacances répondant parfaitement aux critères du développement durable.



Alp Panära SG : les pâturages alpins sont épierrés à la main. Photo : Katharina Wernli/SUS

Depuis 1990, Pro Natura et la Fondation Actions environnement organisent des semaines de vacances d'un type particulier. Qu'il s'agisse de reconstruire des murs de pierres sèches en ruine ou de nettoyer et d'entretenir des pâturages, des prairies, des marais ou autres biotopes, la vingtaine de semaines proposée par année permet d'associer amour de la nature, découverte des plus beaux paysages naturels helvétiques et actions concrètes en faveur de l'environnement. A travers tout le pays, les deux organisations proposent de

passer des vacances utiles pour la nature, favorisant la biodiversité et tout ceci dans des décors de rêves. Le programme 2020 de ces semaines de vacances en faveur de l'environnement est désormais disponible.

Près de 1000 heures de travail en 2019, 19 semaines proposées en 2020

En 2019, quelque 200 participantes et participants ont donné de leur temps pour ce qui représente près de 1000 jours de travail! Leur énergie et leur sueur

ont été hautement bénéfiques à la nature. En 2020, la Fondation Actions environnement et Pro Natura proposent à nouveau un programme varié de semaines de vacances en faveur de l'environnement. De la construction de murs de pierres sèches à La Sagne (NE), Intragna (TI) ou Arlesheim (BL), à l'entretien d'un pâturage sec d'importance nationale dans la réserve naturelle de La Pierreuse (VD) ou des prairies de la Meiental (UR), en passant par la préservation des châtaigneraies de Soazza (GR) ou des pâturages du Val Cama (GR), les semaines pro-

posées sont aussi variées que riches en apprentissage pour chacune et chacun.

Sous la conduite de monitrices et de moniteurs passionnés, les groupes de 10 à 12 personnes consacrent une bonne partie de la semaine à une activité utile à la nature. Mais loisirs et détente sont également au rendez-vous, dans le cadre notamment d'excursions qui sont l'occasion de découvrir la faune et la flore de la région ou l'histoire locale. Les repas du soir, généralement préparés ensemble, sont également l'occasion d'échanges animés au sein des logements constitués d'un dortoir en chalet d'alpage ou de chambres à plusieurs lits dans des bâtiments parfois un petit peu plus cossus. Les frais d'inscription, entre 120 et 270 francs à une exception près, ne représentent qu'une simple contribution demandée aux participantes et participants. Ils permettent de financer une partie de l'encadrement et du logement notamment, le reste des coûts étant essentiellement portés par les deux organisations.

Pro Natura

Informations supplémentaires:

Alexandre Barras, Fondation Actions environnement, communication et coordinateur *Vacances actives*, 031 380 50 63, alexandre.barras@umwelteinsatz.ch

Monika Wernli, Pro Natura, division Biotopes et espèces, 061 317 91 41, monika.wernli@pronatura.ch

COURRIER DU LECTEUR

L'éolien à la case climatique

Les inquiétudes à l'égard du réchauffement climatique et de la situation écologique du monde coexistent avec des projets de technologies nouvelles. Telles les énergies renouvelables qui se sont imposées comme une alternative après la catastrophe de Fukushima. Le projet de 1000 éoliennes sur les crêtes du Jura s'inscrivait dans ce contexte. Mais depuis, la question énergétique s'est vue placer dans un cadre plus inquiétant; celui du réchauffement climatique. 0,9 degré d'augmentation de la température en cinquante ans ont les conséquences que nous subissons déjà aujourd'hui. Un degré de plus est incubé qui nous livrera ses effets ces vingt prochaines années. La situation deviendra très alarmante si dans la deuxième moitié du siècle nous atteignons le troisième degré. Il est donc temps que le destin de l'humanité sorte des

maines de ceux qui ont comme horizon de faire croître leurs capitaux. Des énergies renouvelables, oui, mais dans quelles perspectives industrielles et sociétales? Alimenter le productivisme débridé en cours, ou affronter la rupture avec la frénésie du tout électrique. Frénésie planifiée par les lobbys industrialo-électriques qui tablent sur une croissance de 3 à 4% an.

Jamais l'énergie renouvelable ne pourrait répondre à l'extension infinie du système industrialo-consumériste actuel. L'éolien, oui, mais avant allons chercher l'électricité là où il est gaspillé pour de futile nécessité, là où on produit industriellement des gadgets énergivores, là où on planifie l'extension des 5G, de toujours plus de routes, d'extraction, etc. Une fois des priorités raisonnables établies il sera toujours temps d'avoir recours aux énergies renouvelables.

Pour l'heure, les projets grandiloquents des promoteurs d'énergie renouvelable ne sont qu'une affaire financière. Comme l'atteste la publication de février dernier du Groupe E Greenwatt concernant le Parc éolien des Quatre Bornes. A le lire, on constate qu'il cherche à se dissimuler. Il laisse croire que leur projet repose sur quelques agriculteur-trices en partenariat avec les Communes de Sonvilier et Val-de-Ruz. Le montant de 100 millions de franc ainsi que leurs détenteurs sont soigneusement absents des huit pages du document de propagande. Pas un mot non plus sur les 15 millions de francs qui tomberont annuellement de la RPC (type de subvention de la Confédération) et qui motivent certainement les investissements plus que toute autre chose. Le montage de sociétés entre une Sàrl (agriculteur-trices et les communes) et le Groupe

E Greenwatt permet de labelliser du local, de prétendre à l'autonomie, de faire du partenariat et du participatif, etc.

Qu'un conseil communal soutienne unanimement un projet quel qu'il soit n'enfreint pas la démocratie, mais que l'institution communale se laisse confondre à ce point au projet de Greenwatt questionne. En effet, la publication en question porte en couverture les armoiries des deux communes. Ce document est de pure propagande, un alignement de slogans sans réserve. Les promoteurs ont la prétention «d'amélioration nette de la biodiversité...d'amélioration du paysage», de ne faire que «d'éventuelles gênes et nuisances...» On est en pleine propagande idéologique, ce poison qui tue l'entendement et la démocratie.

| paul sautebin, sonvilier

Permanence du bureau communal

La prochaine permanence du bureau communal aura lieu le mardi 24 mars 2020. Rosemarie Jeanneret, maire de Sonvilier, et Pauline Grosjean, secrétaire municipale, se tiennent à votre disposition de 17h30 à 19h. | cm

Réclame



PRIVOR compte prévoyance pilier 3a

Toute l'année: taux préférentiel 0.200%

Clientis

Caisse d'Épargne Courtelary

Versez maintenant!

cec.clientis.ch

One World, One Bike, One Dream

Le 3 novembre 2012, Pascal Bärtschi quittait son village de Lucens pour un périple de plus de 100000 km. Six ans autour du monde à vélo et un paquet d'émotions.

Rien ne le prédisposait à ce destin. Un quotidien de monteur-électricien à Lucens (VD), dix ans de boîte, une vie posée, pépère. C'est peut-être ça, cette absence de challenge et un certain goût de l'ailleurs, qui l'a décidé à tout quitter à 30 ans. Au moment où certains se lancent dans l'aventure de la famille, Pascal Bärtschi s'est lancé dans l'aventure tout court: il décide de partir seul faire le tour du monde. «Beaucoup de gens aspirent à tenter l'inconnu. Il faut simplement accepter de sortir de sa zone de confort.» Le temps de mettre sa maison en location, de placer ses meubles, de quitter son travail. Il achète une carte où pointer tous les lieux dont il rêve. Il sait qu'il passera par les hauts plateaux d'Atacama, le désert de Gobi, le salar d'Uyuni... Reste à choisir une monture: ce sera le vélo, plus léger et moins coûteux qu'une voiture. Quand il part, un petit matin de novembre 2012, pour l'Italie, il ne sait pas quand il reviendra.

Se construire une carapace de positif

Cinquante kilos de chargement, mais une seule direction: suivre le printemps. Donner un coup de pédale vers la prochaine écloison, rouler vers la vie qui renaît. Très vite, il apprend à se synchroniser avec le soleil. «Les deux premières semaines, tu te méfies de tous les bruits sous la tente. Tu as mal partout, aux jambes, au dos, aux

fesses. Mais l'entraînement vient au fur et à mesure. Ça devient même une drogue, de se dépenser physiquement la journée et de s'écrouler de fatigue le soir. Le matin, tu te lèves avec la pêche!»

Dans chaque lieu traversé, il a deux rituels: voir le point le plus haut et aller au marché. En Géorgie, il crapahute sur une tour en construction, trente-cinq niveaux par la cage d'escalier à la lueur d'une lampe frontale. En Bolivie, ce sera l'ascension du volcan Acotango, 6060 m d'altitude! Et à chaque fois, il farfouille les étals des maraichers, toujours à l'affût d'un nouveau goût. Grenadille de Colombie, injera d'Ethiopie, balut des Philippines, scorpion grillé, fœtus séché de lama... il déguste tout, note les recettes dans l'idée folle d'ouvrir un jour un restaurant aux cuisines du monde. «La raclette me manquait au début, mais c'est une chance de partager un repas, assis par terre avec les locaux, au coin du feu.»

Parti avec plein de préjugés, ils sont tous tombés en route

Le mal du pays? Un sentiment furtif qui l'étreint parfois la première année. Mais que l'intensité du voyage chasse aussitôt. Le vélo, baptisé Malbec après une cuite mémorable à Mendoza, est un catalyseur d'émotions. A chaque tour de roue, la pensée s'étire, l'horizon s'élargit. Il est de nature confiante, Pascal Bärtschi. Un homme chaleureux, une pierre d'ambre autour

du cou et le regard qui tutoie au premier contact. Il va de l'avant, creuse le positif, en toutes circonstances. Même quand les chiens errants l'attaquent dans les Andes, qu'un camion le percute au Kazakhstan, que des gamins le caillassent en Ethiopie ou qu'il se retrouve à pister un chacal pour récupérer ses chaussures dans le désert de Namibie.

Rien ne l'empêche de continuer. «En fait, le négatif nous entoure. Mais on se construit une carapace de positif, sur laquelle le négatif ne peut que rebondir.» Un seul événement a failli lui faire abandonner son périple: le vol de son ordinateur à Las Vegas. «J'avais perdu ma mémoire photographique, ce qui me semblait l'essentiel à mes yeux. Et puis, je me suis dit qu'on ne pouvait rien me prendre de plus précieux, que désormais je ne risquais plus rien. J'ai appris à tout relativiser tant que la vie n'est pas en danger.» Il se forge une sagesse, une certaine philosophie. Apprend un autre rapport au temps, aux autres, à lui-même. «La solitude prend un nouveau sens. Quand tu campes, tu développes une attention à la nature autour, tu regardes les fourmis qui travaillent, le vent dans les feuilles, un animal qui surgit. Je roulais seul, mais je prenais le temps des rencontres», dit celui qui tamise tout pour ne garder que le meilleur. «Le monde est bon et les gens sont généreux à 99%. Je suis parti avec plein



de préjugés, mais ils sont tous tombés en route.»

Un homme heureux

Son voyage a finalement duré six ans. Après 109000 kilomètres grignotés sur les cinq continents, il a retrouvé son village, ses parents, ses amis. «J'ai senti que j'étais épanoui, que je m'étais nourri. J'étais prêt à passer à autre chose.» Revenir à la vie sédentaire? Pas vraiment. Pascal Bärtschi a gardé l'horaire nomade, aspire à vivre le présent, révoque la routine. De son incroyable aventure, il a tiré un livre *Six ans à vélo autour du monde* (Ed. Favre). Il projette son film dans les écoles et dans les festivals, donne des conférences. Pour

faire passer le message que «les rêves sont infinis. Quand on en réalise un, on peut s'attaquer aux autres. Tout devient possible.»

Le mot aventurier le fait sourire. «Je n'ai pas l'impression d'en être un. C'était ma vie. Je suis un gars simple, épicurien, cette expérience m'a fait grandir en humilité.»

Il est juste devenu un homme heureux. Qui songe à lancer au printemps prochain sa petite entreprise de location de vélos de randonnée et à organiser des tours guidés en Suisse et ailleurs. Dans l'immédiat, il finit de se réinstaller dans sa maison, construit lui-même quelques meubles en bois flotté. Il aura de quoi faire la déco avec les

septante plaques de voitures trouvées au bord des routes...

Des chiffres hallucinants

En tout, il aura parcouru 109000 km, traversé 59 pays, passé 2121 jours dont 1229 sur la selle, 850 nuitées sous tente. Autres chiffres: 10 vols en avion, 23 ferrys empruntés, huit mois de travail volontaire, un seul jour de maladie, 5 grosses chutes à vélo, 50 crevaisons, 24 pneus et quatre selles utilisés. Pour un seul vélo.

Retrouvez Pascal Bärtschi lors de la prochaine soirée film-conférence. | dc

Cinématographe Tramelan
Mardi 24 mars, 20h

Concert de l'Ensemble Instrumental Neuchâtelois

Invité par le groupe Agora, l'Ensemble Instrumental Neuchâtelois se produira à l'église réformée de Tramelan le dimanche 22 mars. L'orchestre de 50 musiciens sera accompagné du trio TAF, des jeunes percussionnistes. Au programme, Franz Liszt est à l'honneur.



L'Ensemble Instrumental Neuchâtelois (EIN) a été fondé en 1979 par Charles-André Huguénin, qui lui a insufflé son âme et son enthousiasme. Au fil des ans, l'orchestre a agrandi ses rangs et compte aujourd'hui plus de cinquante musiciens.

De 1992 à 2017, l'EIN a été dirigé par Pierre-Henri Ducommun. Sa musicalité et son sens de la relation humaine ont permis à l'orchestre de progresser dans la découverte d'œuvres classiques de toutes périodes.

Depuis 2017, l'orchestre est dirigé par Sylvain Jaccard, directeur du Conservatoire de musique neuchâtelois. Personne dynamique et enthousiaste, il emmène son orchestre dans des programmes ambitieux, tel le 2^e concerto de

piano de Saint Saëns avec la pianiste internationale HJ Lim en 2018, ou l'opéra *L'Elixir d'amour* de Donizetti en 2019 avec l'Avant-Scène Opéra.

Au programme

Pour débiter le concert, l'orchestre interprétera La Moldau du compositeur tchèque Bedrich Smetana (1824-1884).

Après la Rhapsodie hongroise N° 1 de Franz Liszt (1811-1886) suivra sa Danse macabre (Totentanz), pièce maîtresse du programme. Composée pour piano et orchestre, elle sera jouée ici par un trio de jeunes percussionnistes, le trio TAF. Steve Muriset en a fait la transcription pour percussions.

La deuxième partie comprendra les Rhapsodies hongroises N° 3, 5 et 2 de Franz

Liszt. Ecrites pour piano dans un ensemble de 19 pièces folkloriques, elles furent arrangées pour orchestre par Franz Doppler. La 2^e est certainement la plus célèbre.

Le trio TAF en évidence

Formé des 3 jeunes musiciens Tom Eichenberger (19 ans), Antonin Jaccard (17 ans) et François Flammer (19 ans) tous issus du conservatoire neuchâtelois, TAF est l'archétype du groupe dont la cohésion est avant tout assurée par la passion, l'amitié et bien entendu le talent.

Après plus de 5 ans de collaboration, il n'est pas usurpé de dire que ces trois artistes sont passés maîtres dans l'art de frapper les esprits à l'aide des multiples instruments qu'ils

manient et exploitent parfaitement (vibrapone, marimba, xylophone, caisse claire, timbales, etc). Allant du classique au jazz, leur répertoire sans fin et leurs talents conjugués offrent à ces virtuoses un champ d'action quasi infini.

A noter que ce trio a remporté le premier prix du Concours suisse de musique 2019 pour la jeunesse à Lugano. | mc

Dimanche 22 mars, 17h
Eglise réformée, Tramelan

Organisation:
groupe d'animation Agora

Le même programme sera donné le 28 mars à 20h à Cort'Agora (Cortailod) et le 29 mars à 17h au temple de Dombresson

AGENDA

VENDREDI 13 MARS

- Spectacle *Comedia Zap*, Le Toit des Saltimbanques, Courtelary, 20h
- Vernissage H.J. Moning, restaurant de la Clef, Courtelary, 18h30
- Les P'tits Chats en concert, taverne Espace Noir, Saint-Imier, 19h

DIMANCHE 15 MARS

- Visite commentée tout public de l'exposition *Histoire d'Os*, musée de Saint-Imier, 14h30

MERCREDI 18 MARS

- Conférence de Nicolas Pernot, CIP, Tramelan, 19h30

JEUDI 19 MARS

- Les Récrés du jeudi, après-midi jeux et autres activités, ancienne école, Vauffelin, de 14h à 16h

SAMEDI 21 MARS

- Démonstration et présentation de chiens d'aveugles, salle communale, Sonvilier, 10h
- Soirée théâtrale, salle communale, Sonvilier, 20h

DIMANCHE 22 MARS

- Concert de l'Ensemble Instrumental Neuchâtelois, église réformée, Tramelan, 17h

SAMEDI 28 MARS

- Film-conférence *One World, One Bike, One Dream*, cinématographe, Tramelan, 20h
- Après-midi de contes printaniers, bibliothèque, Villeret, de 16h30 à 17h45

LUNDI 30 MARS

- Marche printanière et repas en métairie de la commission du 3^e âge du Bas-Vallon, rdv place des Ecovôts, Plagne, 11h

EXPOSITIONS

- Exposition collective *Encres et Aquarelles*, en collaboration avec le Musée de Saint-Imier. CCL, Marché 6, Saint-Imier. Jusqu'au 15 mars. Me à ve de 14h à 17h, sa et di de 14h à 17h
- Exposition des œuvres de Nacereddine Abbassi, CIP Tramelan, jusqu'au 27 mars. Lu à ve de 8h à 20h, sa de 15h à 18h, dimanche fermé.
- Exposition de dessins de H.-J. Moning réalisés entre 2015 et 2020, restaurant de la Clef, Courtelary, du 13 mars au 17 septembre
- Histoire d'Os, remonter le temps dans les grottes du Jura, musée de Saint-Imier, jusqu'au 5 juillet

Retrouvez le journal
de la semaine dernière en ligne
sur bechtel-imprimerie.ch

CIP

Peuples et paysages du Tadjikistan

Conférence de Nicolas Pernot

Des steppes des hauts plateaux du Pamir aux glaciers abreuvent l'Asie centrale, le Tadjikistan est une mosaïque de peuples et de paysages uniques et intrigants. Le visiteur y découvre une hospitalité universelle contrastant avec un confort matériel minimal. Le CIP à Tramelan avait invité Nicolas Pernot le mercredi 18 mars prochain (nouvelle date prévue le 21 ou le 22 octobre). Avec son regard de photographe et son cœur de voyageur au long cours, il présentera sous forme d'une conférence illustrée cette région du monde qu'il connaît bien, pour y avoir séjourné près de deux ans.

Nomade des temps modernes, Nicolas Pernot est un baroudeur, photographe, réalisateur et conférencier. Un invétéré voyageur, pour qui la véritable aventure ne consiste pas à se contenter des routes touristiques internationales convenues, mais plutôt de tenter de s'imprégner des lieux et des cultures qui l'entourent. Quitte à séjourner des mois – voire des années – au sein des endroits et des populations qu'il y rencontre, et qui lui déclenchent ses coups de cœur: Copenhague, Riga, Izmir, Lahore, etc. Puis de 2010 à 2011, il séjourne à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan. De 2012 à 2016, il était basé sur une île au bord du majestueux Lac Baïkal en Sibérie. A présent il est dans le Caucase, en Géorgie, puisqu'en ex-URSS ce pays rime avec Paradis!

Avec ses hauts plateaux et ses vallées-oasis encaissées,



le Tadjikistan est la gemme d'Asie centrale. Des peuples anciens y ont conservé des traditions vivaces et une indéfectible hospitalité. Ce pays de montagnes possède des vallées reculées qui conservent

des traditions séculaires avec des paysages à couper le souffle. Malgré une forte émigration vers la Russie, artisanat et traditions sont transmis aux jeunes générations. Les nomades Kirghizes et leurs

troupeaux occupent les hautes steppes du Pamir: les conditions climatiques et matérielles sont extrêmes. La yourte est l'habitat traditionnel. Le mouton de Marco Polo est le plus imposant du monde.

L'héritage de l'URSS est partout présent, dans les esprits comme dans les constructions. Le pays est encore jalonné des caravansérails, lieux de repos et d'échanges pour les caravaniers de la Route de la

soie. Aujourd'hui, le Tadjikistan post-soviétique fait face à des changements rapides. | mc

Le 21 ou le 22 octobre
CIP Tramelan
Entrée libre, collecte

EN SALLES

AU ROYAL À TAVANNES

LE CAS
RICHARD JEWELL
VENDREDI 13 MARS, 20 H

de Clint Eastwood, avec Paul Walter Hauser, Sam Rockwell, Kathy Bates. En 1996, Richard Jewell fait partie de l'équipe chargée de la sécurité des Jeux d'Atlanta. Il est l'un des premiers à alerter de la présence d'une bombe et à sauver des vies. En français. 12 ans. Durée 2 h 11.

BENNI
SAMEDI 14 MARS, 17 H
DIMANCHE 15 MARS, 14 H

de Nora Fingscheidt, avec Helena Zengel, Albrecht Schuch. Benni a neuf ans. Négligée par sa mère, elle est enfermée depuis sa petite enfance dans une violence qu'elle n'arrive plus à contenir. En VO s.-t. 14 ans (sugg. 16). Durée 2 h 01.

JUDY
SAMEDI 14 MARS, 21 H
DIMANCHE 15 MARS, 20 H
MARDI 17 MARS, 20 H

de Ruppert Goold, avec Renée Zellweger, Finn Wittrock. «Somewhere over the rainbow...» Hiver 1968. Judy Garland, icône du spectacle quelque peu vieillissante, part pour Londres pour donner une série de concerts à guichets fermés. En français. 12 ans. Durée 1 h 58.

CITOYEN NOBEL
DIMANCHE 15 MARS, 17 H
LUNDI 16 MARS, 20 H

de Stéphane Goël. Lorsqu'il reçoit le Prix Nobel de Chimie 2017, Jacques Dubochet voit sa vie bouleversée. Passant de l'ombre à la lumière, il est sollicité de toute part. Que faire de cette voix désormais écoutée de tous? En français. 6 ans (sugg. 12). Durée 1 h 30.

EN AVANT
MERCREDI 18 MARS, 14 H

voir ci-contre.

PAPI SITTER
MERCREDI 18 MARS, 20 H

de Philippe Guillard, avec Gérard Lanvin Olivier Marchal, Camille Aguilar. André Morales, ancien capitaine de gendarmerie psychorigide, et Teddy Bardolino, ancien patron de clubs en Amérique latine, sont deux grands-pères explo-

sifs que tout oppose. En français. 6 ans (sugg. 10). Durée 1 h 37.

BIRDS OF PREY
JEUDI 19 MARS, 20 H

de Cathy Yan, avec Margot Robbie, Mary Elizabeth Winstead, Ewan McGregor. Dans ce spin-off de *Suicide Squad*, Harley Quinn, après sa rupture avec le Joker, s'associe à trois autres super-héroïnes pour sauver la vie d'une petite fille d'un super-vilain. En français. 14 ans (sugg. 16). Durée 1 h 49.

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

DARK WATERS
SAMEDI 14 MARS, 21 H
DIMANCHE 15 MARS, 17 H

de Todd Haynes, avec Mark Ruffalo, Anne Hathaway. Robert Bilott est un avocat spécialisé dans la défense des industries chimiques. Interpellé par un paysan, voisin de sa grand-mère, il va découvrir que la campagne idyllique de son enfance est empoisonnée par une usine du puissant groupe chimique DuPont, premier employeur de la région. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 08.

EN AVANT
VENDREDI 13 MARS, 19 H
SAMEDI 14 MARS, 14 H ET 19 H
DIMANCHE 15 MARS, 14 H

de Dan Scanlon. Dans ce film d'animation de Pixar, les deux frères Lightfoot, Ian et Barley, partent dans une camionnette à la recherche de plus de magie dans leur vie. Ils espèrent ainsi retrouver leur père décédé. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 42.

INVISIBLE MAN
VENDREDI 13 MARS, 21 H 30
MARDI 17 MARS, 20 H

de Leigh Whannel, avec Elisabeth Moss, Oliver Jackson-Cohen. Ce qu'on ne voit pas peut nous faire du mal. Elisabeth, lauréate de l'Emmy, est à l'affiche d'un conte moderne terrifiant autour du thème de l'obsession, inspiré par le célèbre personnage des studios Universal. En français. 16 ans. Durée 2 h 05.

LA BONNE ÉPOUSE
SAMEDI 14 MARS, 16 H 30
DIMANCHE 15 MARS, 20 H
MERCREDI 18 MARS, 18 H

de Martin Provost, avec Juliette Binoche, Yolande Moreau. De quoi a besoin une femme pour réussir sa vie? Paulette Van der Beck a la réponse! Epaulée par une employée et la sœur de son époux, elle dirige, à la fin des années 60, une école ménagère en province. En français. 8 ans (sugg. 14). Durée 1 h 49.

DE GAULLE
LUNDI 16 MARS, 20 H

reprise.

JUDY
JEUDI 19 MARS, 20 H 15

voir ci-après.

SAIGNELÉGIER

Le cor des Alpes résonne encore

Cinq ans déjà que résonnent les sons du cor des Alpes

Jacky Domont, maître d'œuvre pour la cinquième année consécutive dans l'organisation d'un cours de cor des Alpes en collaboration avec l'Arcda-ary, a cette année encore réuni une vingtaine d'adeptes à la pratique de cet instrument du XIV^e siècle. La journée du samedi 7 mars s'est déroulée dans les locaux du Centre des Loisirs de Saignelégier gracieusement mis à disposition pour l'occasion.

Venus des quatre coins de Suisse romande, les amateurs de mégaphone des montagnes ont fait vibrer le site du Marché Concours. Réunie en ateliers de travail, sous la direction de Fabien Crausaz et Martin Roos, l'édition 2020 a tenu toutes ses promesses.

Quelques réactions concernant cette journée musicale: Pierre Burri de Tramelan nous dit que «c'est avec passion qu'il pratique le cor des Alpes, instrument oh combien intéressant dans sa pratique», la même réflexion nous vient de Jean-Yves Roulet, citoyen du Vully. Pour Isabelle Deriaz de Saignelégier, «cela est une magnifique soupape à sa profession dans le domaine de la santé», il en est de même pour Fanny Känzig de Court qui relate «une magnifique expérience musicale de groupe», comme pour les deux autres dames inscrites à cette journée.

En conclusion, la journée musicale a tenu toutes ses promesses au milieu des pâturages enneigés des Loitchous. Pour les futurs intéressés, une seule adresse, Jacky Domont par mail: jackydomont@bluewin.ch ou 078 633 34 87. | jcl

Le clin d'œil

Coronavirus: Toute l'Italie en quarantaine



Manifestations annulées en raison de l'arrêté fédéral

PÉRY

Vente de paroisse

Le Conseil de Paroisse de Rondchâtel annonce l'annulation de la vente de paroisse qui devait se tenir au centre communal le samedi 21 mars, par mesure de prudence et attentif à la structure des âges des participants.

Nous comprenons cette décision et nous nous réjouissons d'organiser cette manifestation en 2021 et de vous y retrouver nombreux. | *les organisatrices*

COURTELARY-CORMORET

Soupe de Carême

De la paroisse réformée Courtelary-Cormoret et de la communauté catholique. Comme annoncée, la soupe de Carême réunissant les paroissiennes et paroissiens de la paroisse réformée, ainsi que ceux de la communauté catholique, devait se dérouler le vendredi 27 mars.

En raison de la situation sanitaire dans notre région, en relation avec le coronavirus, notamment au sein du village de Courtelary où des personnes sont confinées à leur domicile, il a été décidé que ce repas serait annulé. | *paroisse réformée de courtelary-cormoret*

SAINT-IMIER

Concerts de l'Ensemble vocal d'Erguël des 14 et 15 mars

C'est à contre-cœur, mais avec la conviction d'agir de manière responsable vis-à-vis de cette épidémie inquiétante, que le comité de l'Ensemble vocal d'Erguël a décidé d'annuler les concerts «Romantisme pour le temps de la Passion» de Moutier et de Saint-Imier.

Le gouvernement laisse une fenêtre de liberté étroite et assortie d'une très grande responsabilité aux organisateurs de petites manifestations.

Notre projet présente tant dans le public que parmi les choristes, une part importante de personnes du groupe à risque et il faut en tenir compte.

Il est, par ailleurs, difficile de respecter les directives, notamment d'assurer une distance suffisante entre les personnes (chœur et public).

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette annulation, situation extrêmement frustrante du point de vue culturel et musical!

Le travail que nous avons effectué ne sera heureusement pas entièrement perdu, nous programmerons ces concerts à la même période l'année prochaine.

| *le comité de l'ensemble vocal d'erguël*

Soupe de carême

Par mesure de précaution, la soupe de Carême annoncée pour samedi 14 mars est annulée. Merci pour votre compréhension! | *paroisse réformée de saint-imier*

Cours de danse

Le Cours de danse Marie Ruchonnet reporte son spectacle de danse *La Légende du Roi Arthur*, prévu initialement le 4 avril à 20h à la salle de spectacle de Saint-Imier. En effet, suite aux directives cantonales sur l'épidémie de Coronavirus, le spectacle doit être reporté au mois de septembre.

Décharger les transports publics aux heures de pointe

L'organe de conduite cantonal demande d'organiser les horaires de travail de façon à décharger les transports publics aux heures de pointe. L'objectif est de freiner la propagation du coronavirus. Les écoles professionnelles et les écoles moyennes sont invitées à étudier le remplacement des cours du matin par un enseignement à distance. Par ailleurs, la Direction de l'instruction publique et de la culture a complété les informations et les recommandations au sujet du coronavirus destinées aux directions des écoles, au corps enseignant et aux parents et le site www.be.ch/corona a été étoffé.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande de ne pas emprunter les transports publics aux heures de pointe afin de freiner la propagation du coronavirus. Il est donc demandé aux employeurs d'organiser les horaires de leurs employés en leur donnant un maximum de flexibilité.

Les écoles professionnelles et les écoles moyennes du canton de Berne peuvent contribuer elles aussi à étaler la fréquentation des transports publics. L'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle leur a demandé d'envisager la possibilité de donner des cours à distance ou des travaux à accomplir à domicile le matin. Il y a lieu de tenir compte de la situation particulière des classes de terminale. Il appartient aux directions des écoles de décider d'appliquer ou non ces mesures.

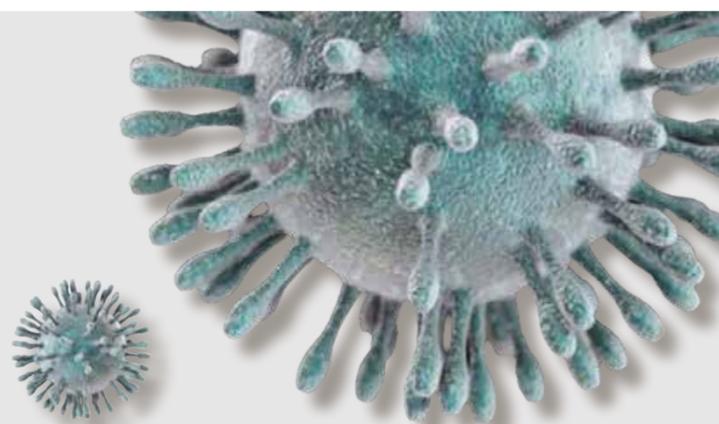
Informations détaillées pour les directions des écoles, le corps enseignant et les parents

Par ailleurs, la Direction de l'instruction publique et de la culture a adapté les informations destinées aux directions des écoles, au corps enseignant et aux parents aux nouvelles

recommandations émises par le Conseil fédéral le 6 mars 2020. L'enseignement se poursuit dans les écoles du canton de Berne. Si des restrictions au fonctionnement des écoles devaient s'avérer nécessaires, elles seront ordonnées par l'Office du médecin cantonal ou par l'organe de conduite cantonal et communiquées aux écoles le plus rapidement possible. Les enfants et les adolescents malades qui ont des difficultés respiratoires et de la fièvre ne doivent pas aller à l'école. Les parents ne doivent contacter leur médecin, et seulement par téléphone, que s'ils constatent dans l'état de santé de leur enfant un changement important nécessitant un traitement médical. Les enfants et les adolescents malades doivent rester chez eux au moins 24 heures après la disparition des symptômes et de la fièvre.

Site Internet étoffé

Les informations officielles du canton de Berne au sujet du coronavirus sont rassemblées sur le site www.be.ch/corona. Le lien s'ouvre dans une nouvelle fenêtre. Celui-ci a été étoffé et remanié. Il est actualisé en permanence.



Pour toutes les autres manifestations en cours, nous prions nos lecteurs de se renseigner auprès des organisateurs respectifs. Merci

CORTÉBERT

Pouic-Pouic, c'est fini!

La FSG Cortébert a le regret d'annoncer l'annulation de la soirée théâtrale *Pouic-Pouic* du samedi 14 mars à la salle polyvalente. Cela clos définitivement les représentations de cette pièce. | *db*

DIVERS

Petits Déjeuners Contacts

La conférence de Christine Pica-riello, *Chacun doit franchir ses propres déserts*, prévue le mercredi 18 mars de 9h à 11h à la Maison de paroisse de Diesse est reportée à une date ultérieure encore non définie. | *lg*

SONVILIER

Match au loto

Nous vous informons que le match au loto en faveur de la course des personnes âgées qui devait se dérouler à la salle communale de Sonvilier le samedi 14 mars a été annulé et sera reporté à une date ultérieure, ceci en lien avec l'épidémie du coronavirus.

LA FERRIÈRE

Konzert und Theater Jodlerklub, La Ferrière

Nous avons le regret de vous annoncer que le concert et le théâtre du Jodlerklub, La Ferrière du vendredi 13 et samedi 14 mars sont annulés en raison de l'épidémie de coronavirus.

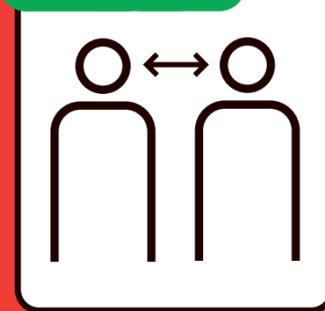
Nouveau coronavirus

Actualisé au 5.3.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



NOUVEAU



Garder ses distances.

Par exemple:

- Protéger les personnes âgées en maintenant une distance suffisante.
- Garder ses distances dans les files d'attente.
- Garder ses distances lors de réunions.

POUR RAPPEL:



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

En route vers la 21^e édition de la VCV

Réuni récemment, le comité d'organisation de la course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret s'active à la préparation de sa prochaine épreuve. Pour cette 21^e édition de la traditionnelle VCV, quelques mutations sont enregistrées au sein du comité.

Deux nouvelles membres

Agendée comme par le passé au 1^{er} samedi de septembre, la course se déroulera le samedi 5 septembre. Toujours présidé par Michel Walthert, le comité d'organisation de la VCV a subi quelques mutations en ce début d'année. Quelques départs après une vingtaine d'années d'activité sont remplacés par deux nouvelles arrivées.

Mohana Antonioni et Martine Junod ont en effet intégré le comité pour remplacer Nicole, Mireille, Irène, Gaby et Cécile... et leur quelque 100 ans d'activité.

Désormais composé de neuf personnes, mais animé d'une motivation intacte, ce nouveau comité d'organisation fera tout son possible pour que la fête soit belle.

Une organisation de course déjà 20 fois mise à l'épreuve, un parcours de quelque 26 km pour les adultes, une petite course pour les enfants, de très beaux prix souvenirs, un repas chaud servi à l'arrivée, un volet animation avec la présence des cors des Alpes sur le parcours et de Pif le clown... et sa partenaire Pifette dans le village, tout est prévu afin de satisfaire petits et grands.



Après 25,9 km d'effort... il est bon de se ressourcer à l'arrivée

Faut-il le rappeler, la VCV réunit lors de chaque édition de très nombreux fidèles provenant de la région et d'ailleurs mais aussi, à chaque fois et c'est réjouissant, une brochette de nouveaux participants venant d'un peu partout (de Suisse, mais aussi de l'étranger). Une preuve de plus pour mettre en lumière la renommée que cette manifestation a su se forger au fil des ans.

Si un effort reste à faire, c'est bien auprès de la population du village et de la région, afin que cette manifestation devienne une vraie fête villageoise. Il faut bien reconnaître que du côté de la participation du public sur le parcours, aux ravitaillements et dans l'aire d'arrivée, on peut faire mieux, notamment quand le soleil n'est pas au rendez-vous.

Au niveau de la course proprement dite, aucun changement n'est à relever pour cette édition 2020 (même parcours, mêmes formules en général). Comme au cours des trois dernières éditions, les participants recevront un dossard à puce et les temps seront enregistrés électroniquement.

Rappelons que depuis 2016, le tracé de la course est balisé de manière permanente, ce qui permet à tout un chacun d'aller

s'y entraîner dès le printemps revenu.

Les bénévoles sont les bienvenus

La VCV bénéficie heureusement du soutien de la Caisse d'Épargne Clientis à Courtelary, du Conseil du Jura bernois (Fonds du sport), de Chocolat Camille Bloch ou encore de la Municipalité de Villeret.

Elle vit aussi grâce au bénévolat et aux très nombreux soutiens des entreprises de la région, des artisans, restaurateurs et autres qui offrent des prix en nature ou publient une annonce dans le livret de fête édité en marge de la manifestation.

De très nombreux bénévoles de Villeret, des environs et même de France voisine donnent de leur temps pour que cette manifestation puisse se dérouler dans les meilleures conditions. Il faut savoir que chaque année, une centaine de personnes sont à l'œuvre dès le jeudi pour que tout se passe au mieux (du balisage à la confection du repas, des ravitaillements au déballage du parcours, de la distribution des cadeaux souvenirs au service de parcage, il en faut du monde!).

Que toutes et tous en soient chaleureusement remerciés.

Si la course à pied... ou le bénévolat vous parle, si vous avez quelques heures à consacrer, soit le vendredi précédent la manifestation, soit le jour de la course, n'hésitez pas à vous annoncer auprès du président (076 200 76 87). Le jeu en vaut la chandelle, car la VCV sait aussi remercier ses bénévoles comme il se doit.

Les inscriptions sont ouvertes

Un mot encore pour vous rappeler qu'il est d'ores et déjà possible de s'inscrire pour cette 20^e édition. Quelques clics de souris sur le site de la course www.coursevcv.ch et c'est fait. Si vous êtes intéressés, dépêchez-vous... le premier inscrit se voit toujours octroyer un prix spécial.

A noter que les finances d'inscription restent elles aussi inchangées... des prix identiques à ceux de la première édition en septembre 2000!

Les intéressés trouveront tous les renseignements utiles à propos de la course sur le site internet rappelé ci-après.

Il est naturellement toujours aussi possible de s'inscrire par paiement sur le ccp de la course 17-184347-6.

| comm

www.coursevcv.ch

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Une finale, une étape!

La saison dernière, le HC Saint-Imier avait échoué en demi-finale en quatre matchs face au HC Lyss, une formation bien coriace. Par la suite, le HC Franches-Montagnes s'était incliné en trois rencontres. Cette saison, la troupe à Michael Neiningger a franchi une nouvelle étape et est passée au stade de la finale de première ligue en Suisse romande. On peut d'ores et déjà dire que l'objectif de faire mieux est atteint, être champion romand n'était pas un but en soi, la saison peut être considérée comme amplement réussie. Le HC Saint-Imier a franchi une nouvelle étape.

En s'inclinant mardi soir sur un score un peu sévère de 7-4, les Imériens ont mis un terme à leur finale romande. Ils ont pourtant mené par deux fois au score dans le tiers médian sans arriver à creuser un écart de plus qu'un filet. Par la suite Franches-Montagnes fort de ses quelques étoiles, a repris le dessus pour s'envoler définitivement vers le titre romand. Saint-Imier a désormais une semaine et demi pour récupérer avant la petite finale pour la 3^e place qui se jouera sur un match, le 21 mars contre Wetzikon ou Frauenfeld.

Les U13 Top échouent de peu

En accueillant Delémont-Vallée, les jeunes Imériens de Ludovic Schneider ont bien mal commencé la rencontre en encaissant deux buts en moins de six minutes de jeu. Dès lors, il fallait entreprendre une course au score qui n'a pas semblé simple à entreprendre. Jérémie Ramseyer resserrait l'écart peu avant la première pause, mais les locaux n'ont pas trouvé la formule pour effacer totale-

ment leur mauvais départ. Il a pourtant manqué peu, mais les Jurassiens ont tenu le coup.

Vallée-de-Joux séchée en U15 A

En prenant très vite l'avantage dans la première période avec un score de 1 à 5, la formation dirigée par Maïco Burger et Michael Ducommun, s'était déjà assurée une bonne marge pour un succès. Par la suite, les Imériens se sont contentés de gérer la rencontre, non sans se priver d'accrocher leur avantage. Les jeunes Combiens ayant déjà baissé les bras, cela a permis aux jaunes et noirs de s'octroyer une large victoire.

Fleurier sèche les U17 A

Les boys de Sandy Jeannin se sont avérés comme une véritable machine à gagner. En seize minutes de jeu, ils avaient déjà trouvé à quatre reprises le chemin des filets. En face, on est resté muet dans la réalisation, autant dire que le match avait déjà tourné en faveur des visiteurs. Fleurier a évolué à un niveau au-dessus de Saint-Imier, cela démontre le travail qu'il reste à réaliser.

Et pour plus d'information sur l'ensemble du club, rendez-vous sur www.sainti-bats.com, le site internet des jaunes et noirs. | gde

1^{er} I. Fr.-Montagnes – Saint-Imier 3-2
finale acte I
Saint-Imier – Fr.-Montagnes 2-3
finale acte II
Franches-Montagnes – Saint-Imier 7-4
finale acte III
U13 Top St-Imier – Delémont-Vallée 2-3
U15 A Vallée-de-Joux – Saint-Imier 1-9
U17 A Saint-Imier – Fleurier 1-9

Samedi 14 mars
U13 Top 17 h : Fleurier – Saint-Imier

Evan Fluri et toute sa détermination

Du haut de ses 179 cm, Evan Fluri, 24 ans est sans doute un des piliers le plus offensif de la défense du HC Saint-Imier. Outre sa détermination symbolisée par cette photo, le numéro 19 des Bats n'est pas particulièrement sanctionné, bien au contraire. Intransigeant dans son jeu, il sait jouer avec aisance de sa corpulence et de sa finesse pour être un défenseur efficace. En play-off, ses bobos passent au deuxième rang, une fois revêtu de son équipement, c'est un noble guerrier. | gde



Photo Yan Haenni

SKI ALPIN

Beau succès pour les finales de la Ragusa Ski Cup disputées à Anzère



Comme les six autres compétitions de la Ragusa Ski Cup, les finales du championnat régional organisées par le SC Saint-Imier se sont déroulées en dehors de l'Arc jurassien. C'est à Anzère (VS) samedi passé que les licenciés de la région ont ainsi disputé deux compétitions de Combi Race, un mélange suc-

cessif de géant et de slalom. A chaque épreuve, plus de cinquante participants ont poussé le portillon de départ.

Fait rare lors de ces finales disputées dans les Alpes, chaque lauréat est reparti du Valais avec deux victoires, remportant les deux compétitions de Combi Race au programme.

Ainsi, Eloé Isler (SC Saint-Imier) et Elliott Ducommun (SC Chasseral Dombresson) chez les M12, Justine Herzog (SC Chasseral Dombresson) et Raphael Broglie (SC Romand Bienne) chez les M14, tout comme Elisa Müller (SC Chasseral Dombresson) et Noah Gasser (SC Saint-Imier) chez les M16 ont maîtrisé leur sujet sur la piste des Luys. Chez les dames, c'est Sarah Schindelholz (SC Saint-Imier) qui est ressortie victorieuse des deux épreuves. Mieux encore chez les hommes du côté de Pierre Stiemsbert (SC La Chaux-de-Fonds) qui a remporté les huit compétitions du championnat avec ses deux victoires à Anzère.

Bilan positif malgré une saison marquée par les déplacements

Avec 54 participants à chacune des deux compétitions finales, offrir des courses aux licenciés de la région prend

tout son sens. « Sur la saison 2020, la Ragusa Ski Cup a réuni plus de skieurs que la saison dernière, se félicite Jérôme Ducommun, chef alpin du Giron Jurassien des clubs de sports de neige. C'est un signal fort pour nos ski-clubs qui se sont serrés les coudes toute la saison pour maintenir le calendrier des compétitions. Et même si nous espérons un hiver moins capricieux la saison prochaine, cette dynamique positive nous permet aujourd'hui d'assurer une offre à nos compétiteurs. » Tous les résultats sous www.giron-jurassien.ch

Podium du général de la Ragusa Ski Cup lors de la Fête du Ski

La remise des prix du classement général de la Ragusa Ski Cup 2020 se déroulera lors de la Fête du Ski du Giron Jurassien des clubs de sports de neige qui se déroulera le 20 juin à Bienne. | mv

FSGF PÉRY-LA HEUTTE

Recherche d'un président

Nous vous informons que notre assemblée générale aura lieu le samedi 28 mars. Vous recevrez une convocation ces prochains jours. Notre présidente actuelle, Fabienne Domeniconi, nous a malheureusement annoncé sa démission de son poste pour des raisons privées et professionnelles. Nous tenons par ces quelques lignes à la remercier

pour tout le travail accompli ces dernières années. Nous sommes donc à la recherche de la perle qui désire s'investir dans notre société et reprendre le poste de président. Fabienne Domeniconi se tient volontiers à votre disposition pour d'éventuelles questions au 078 601 49 10. N'hésitez pas à vous annoncer! Au plaisir de tous vous revoir. | sc

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

H 3^e I. Tramelan – Val Terbi L 3-0
D M15 Porrentruy A – Tramelan 3-0
D M17 Porrentruy A – Tramelan 0-3
D M19 Tramelan – Val Terbi 3-0

Vendredi 13 mars
D 5^e I. 20h45, CIP: Tram. – Volleyboys

Mardi 17 mars
D M19 19h, CIP: Tramelan – Péry

Samedi 14 mars
D 3^e I. 16h30, Beunden 1:
Nidau – Tramelan

Jeudi 19 mars
D 3^e I. 20h45, CIP:
Tramelan – BMV 92

URGENCES

LOISIRS

COMMUNES

ATTENTION: tous les horaires d'ouverture ci-dessous sont les habituels, veuillez vous référer aux articles publiés en pages rédactionnelles lors d'éventuelles ouvertures et fermetures particulières

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIÉ
Du 13 au 19 mars: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45

TRAMELAN
Du 13 au 19 mars: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24, 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIÉ
0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIÉ
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIÉ
rue de Jonchères 60
032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIÉ
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIÉ rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIÉ rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

CORGÉMONT gare
Mardi 31 mars: 15h15-17h
LA FERRIÈRE commune
Samedi 4 avril: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 17 mars: 16h30-17h15

ORVIN centre du village
Mardi 17 mars: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 20 mars: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village
Vendredi 20 mars: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 24 mars: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 20 mars: 14h30-15h30

Réclame

POMPES FUNÈBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIÉ rue du Marché 6
Mercredi: 14h-18h
Jeudi: 9h-18h
Vendredi: 9h-19h
1^{er} samedi du mois: 10h-11h30
Fermetures: 10 avril, 21 et 22 mai, 1^{er} mai, du 21 décembre au 4 janvier
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

LIVRAIRIE ARTECA
Grand-Rue 32a, 2^e étage, Corgémont
Livres à emprunter gratuitement, ouverte tous les derniers vendredis du mois.

SONVILIER collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h)

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h
Lundis ouverts: vacances scolaires et jours fériés régionales

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe
Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.
079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde.

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h15-21h15
60 francs/an (étudiantes 30 francs/an)
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIÉ
rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
responsable, 032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES
chapelle
Sur réservation, 079 797 33 53
e.m.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIÉ
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlehot@bluewin.ch

NATATION

SAINT-IMIÉ
Beau Site 1
Lu: 18h-19h 140 cm, 19h-21h 190 cm
Mardi: 18h-20h 190 cm
Mercredi: 16h30-17h30 120 cm, 17h30-19h15 140 cm
Je: 18h-20h 190 cm, 20h-21h 140 cm
Vendredi: 18h-21h 190 cm
Samedi: 9h-11h 140 cm

Dès 19h (18h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 14 et du 15 mars assuré par Jean-Pierre Etique et Stéphane Bechtel, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

Week-end de Pâques: du 10 avril au 13 avril

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faeन्द्रich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30, admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi et mercredi: 8h-12h
Mardi: 8h-12h, 14h-17h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière, 032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'informations

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens
Claudia Lopes
Coraline Bolle
Nicolas Schaeffer

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIÉ
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h
Place du Collège 1, 2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Délai page utile

LUNDI SOIR

Trouvé à Courtelary

Trois clés avec un porte-clé ont été trouvées vers la crèche (Grand-Rue 56 à Courtelary). Cet objet peut être récupéré au bureau municipal de Courtelary, durant les heures d'ouverture.

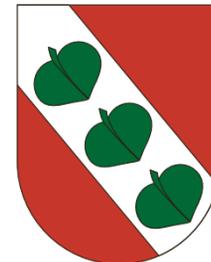
Ne jetez pas vos machines et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h

077 453 19 57 vio@bluewin.ch

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



PAROISSE REFORMEE
COURTELARY - CORMORET

Assemblée extraordinaire

Mercredi 22 avril 2020 à 19h
salle de paroisse, Courtelary

Ordre du jour

1. Accueil
2. Election d'une ou d'un scrutateur
3. Discuter et approuver un crédit additionnel de 140 000 francs pour les travaux d'entretien de la cure
4. Divers

Cette assemblée se conclura par une verrée à laquelle chacune et chacun est cordialement invité.

Corgémont



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Agnès Greget et Jean-François Jerier, Chantemerle 3, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Danael Kipfer, architecte, Grand-rue 149, 2720 Tramelan.
Projet: agrandissement du séjour, pose d'une isolation périphérique, nouvelle toiture isolée, construction d'un couvert ouvert et pose d'une nouvelle haie, sur parcelle N° 988 au lieu-dit «Chantemerle 3», 2606 Corgémont (zone de construction H2).
Dérogation: art. 212 RCC
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: selon plans déposés.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 avril 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, Grand'Rue 15, 2606 Corgémont.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Corgémont, le 6 mars 2020

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction

Requérant: Aldo Dalla Piazza, Fleur de Lys 11, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: idem que requérant.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: doubler la surface de la terrasse au 1^{er} étage en façade ouest, prévoir un accès pour personne à mobilité réduite. Fleur de Lys 11, sur parcelle N° 113, zone HA /PAL 1.
Dimension: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaires au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 10 mars 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Cristiana Brandao Tavares et Ricardo Marques Pinto, rue Dr Schwab 9, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Artigroup Sàrl, Grand-rue 81, 2608 Courtelary
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: maison familiale sise à rue du Nord 16, 2608 Courtelary sur parcelle N° 1348, zone H1.
Dimension: selon plans déposés.
Genre de construction: parois: briques terre cuite + crépis blanc cassé. Plafonds: dalle béton. Radier en béton. Toit plat.
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaires au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 5 mars 2020

Le Secrétariat municipal

La Ferrière



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Kathrin Schmied et Christoph Erb, Moosweg 40, 3038 Kirchlindach.
Auteur du projet: Artesa AG, Wasserwerksgasse 20, 3011 Berne.
Emplacement: parcelle N° 444, au lieu-dit: «La Chau-d'Abel 90», commune de la Ferrière.
Projet: changement d'affectation portant sur la transformation de la ferme existante en partie habitable, création d'une mini-step, installation d'une pompe à chaleur extérieure, aménagement de trois places de parc à l'angle sud-ouest, suppression et création d'une nouvelle cheminée, pose de tuiles en verre sur la partie supérieure du pan ouest, pose de 4 fenêtres en pente et de panneaux photovoltaïques sur le pan est.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 avril 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de La Ferrière. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.
Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mars 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Modification de projet
(complément aux publications
des 14 et 21 février 2020)

Requérant: Hugo Cattin, rue des Trois-Cantons 8, 2333 La Ferrière.
Auteur du projet: W&M architectes Sàrl, Verger l'Ecuyer 4, 2068 Hauterive.
Propriétaire foncier: Hugo Cattin, rue des Trois-Cantons 8, 2333 La Ferrière.
Projet: mise en place d'un radier à la cave et démontage de l'ancien égout intérieur, lequel est remplacé par une nouvelle canalisation d'eaux usées avec sa chambre de contrôle respective à l'extérieur, réfection des façades (peinture), parcelle 5, rue des Trois-Cantons 8, commune de La Ferrière.
Zone: village ancien.
Bâtiment: digne de protection, objet C.
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 13 avril 2020.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaires au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 13 mars 2020

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérant: Maurizio Tucci, chemin du Soleil 5, 2604 La Heutte.
Propriétaire foncier: Maurizio Tucci, chemin du Soleil 5, 2604 La Heutte.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Projet de construction: installation de panneaux photovoltaïques. Chemin du Soleil 5, 2604 La Heutte, parcelle N° 88, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: installation de 16 panneaux photovoltaïques sur 3 pans de toit dont, au sud, est et ouest. Surface totale de l'installation de 26m². Rendement global de l'installation de 5.12 kWc. Production d'électricité prévue de 5400 kWh/an.
Protection des eaux / eaux usées: néant.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 12 avril 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 13 mars 2020

Le Conseil municipal

Saint-Imier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Habitat 9 SA, Champ de la Pelle 19, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelles N° 591 et 2124, aux lieux-dits: «Paul-Charmillot 22 et Chalet 5», commune de Saint-Imier.
Projet: construction d'un immeuble d'habitation de 7 appartements comprenant un parking souterrain (Paul-Charmillot 22) et construction d'un garage collectif semi-enterré de 14 places, aménagement de 6 places de stationnement extérieures, d'une place de jeux et d'un espace de détente (Chalet 5).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: plan de quartier «Le Réservoir Est».
Dérogations: art. 80 LR et 9 RQP.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 avril 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mars 2020.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 20-13

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Maël Bangertter, Brooke Eichenberger, rue Baptiste-Savoie 52, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Schwab System SA, Platanenstrasse 7, 3236 Gampelen.
Adresse du projet: BF 1752, rue des Noyes 17, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: changement d'affectation (entreprise de service -> habitation), transformations intérieures, amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment, changement d'agent énergétique (électrique -> pac), modification des ouvertures en façade, changement des portes et des fenêtres, construction d'un escalier à l'angle sud-ouest du bâtiment, aménagement d'une terrasse à l'ouest du bâtiment et installation d'un store à projection sur façade ouest.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: ZA1.
Dérogations: art. 12 RAC (dérogation à l'affectation).
Zones / périmètres protégés: -
Objets protégés: -
Dépôt public: du 6 mars 2020 au 6 avril 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaires au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 mars 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 20-14

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Carlos Das Neves et Maria Das Neves, route de Sonvilier 25a, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Adresse du projet: BF 1985, route de Sonvilier 25a, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: changement d'affectation d'un local disponible et création d'un studio au rez inférieur.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.
Dérogations: -
Zones / périmètres protégés: -
Objet protégés: -
Dépôt public: du 6 mars 2020 au 6 avril 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaires au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 mars 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Saint-Imier (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: HC Saint-Imier, case postale 115, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 332, au lieu-dit: «Beauregard 4», commune Saint-Imier.

Projet: installation d'une zone de cuisson dans local existant (friteuse + plancha à gaz) pour restauration rapide, ainsi qu'une ventilation avec sortie en façade nord.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZUP F.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 avril 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 6 mars 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonceboz-Sombeval



Elections municipales complémentaires

Les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder par les urnes et selon le principe du vote majoritaire, aux élections municipales complémentaires ci-dessous pour une période arrivant à échéance au 31 décembre 2021 (art. 25 et ss. du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes)

Commission scolaire

- un membre (pour terminer la période jusqu'au 31 décembre 2021)

Le vote aura lieu à la halle de gymnastique aux dates et heures suivantes:

**dimanche 17 mai 2020
de 10h à 12h**

Dépôt des listes

- les listes de candidats ou de candidates doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au vendredi 3 avril 2020 à 12h dernier délai (art. 26 REVU)
- elles seront signées par au moins dix électeurs et porteront une dénomination appropriée qui les distinguent des autres
- les listes de candidats ne doivent pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir
- les listes doivent indiquer le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse des candidats ainsi que leur accord signé (art. 28 REVU)
- le premier signataire de la liste ou, s'il est empêché, le deuxième ont le statut de mandataires auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste (art. 29 REVU).

Elections tacites

Lorsque le nombre des candidats se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats. L'élection tacite doit être publiée dans la feuille officielle suivante (art. 40 REVU).

Deuxième tour de scrutin

Si un nombre insuffisant de candidats a obtenu la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour de scrutin aura lieu le 7 juin 2020, aux mêmes heures et dans le même local.

Expédition en commun du matériel de propagande électorale

Selon l'art. 77a LDP (loi sur les droits politiques) et 51 ODP (ordonnance sur les droits politiques), les partis politiques désireux de prendre part à l'envoi en commun sont priés de l'annoncer au secrétariat municipal d'ici au vendredi 3 avril 2020.

Le matériel de propagande, après les éventuels plisages à effectuer par les partis politiques, doit être d'un format maximum A5.

Les bulletins de vote non-officiels doivent être glissés dans les brochures de propagande, de manière à former un tout par parti.

La remise du matériel sera effectuée par les partis concernés jusqu'au mercredi 8 avril 2020 à l'adresse du secrétariat municipal.

Sonceboz-Sombeval, le 8 mars 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Sigg Daniel, rue Neuve 8, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Sigg Elia, rue Neuve 8, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: lieu-dit: rue Neuve 8, parcelle N° 695 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: mise en place d'une roulotte dans le jardin, faisant office de chambre.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogations: –

Périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 avril 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 6 mars 2020

Le Bureau communal

Tramelan



Ordonnance relative à l'école à journée continue

En séance du 2 mars 2020, le Conseil municipal a modifié l'ordonnance susmentionnée.

L'article 10, al. 1, est modifiée comme suit: «Le repas de midi coûte CHF 7.50 CHF 8.- par enfant et par repas. Le goûter coûte CHF 1.-.»

Les modifications précitées entrent en vigueur avec effet au 1^{er} juin 2020.

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au lundi 6 avril 2020. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Ces modifications peuvent être consultées ou obtenues à la chancellerie municipale (Hôtel de Ville, 1^{er} étage).

La publication du 6 mars 2020 intitulée «Ordonnance relative aux bons de garde» est annulée et remplacée par la présente.

Tramelan, le 7 mars 2020

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: ATB SA, Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 1414, 2447, 3212 et 3215, aux lieux-dits: «rue de la Combe-Aubert et rue du Crêt-Georges 24», commune de Tramelan.

Projet: aménagement d'un trottoir au carrefour «rue de la Combe-Aubert - rue du Crêt Georges» sur une longueur d'env. 38 m., construction d'un nouveau mur de soutènement, suppression d'un accès existant, réfection des surfaces existantes et diverses adaptations des réseaux de distribution.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: H3 et route communale.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 avril 2020 inclusivement auprès des Services techniques de la commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 mars 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérantes: Swisscom Broadcast AG, Ostermundigenstrasse 99, 3050 Berne et Sunrise Communications AG, Thurgauerstrasse 101B, 8152 Glattpark (Opfikon).

Auteur du projet: Axians Schweiz AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.

Emplacement: parcelle N° 634, au lieu-dit: «Les Lovières», commune de Tramelan.

Projet: transformation sur une station de téléphonie mobile existante: installation d'une nouvelle antenne DAB (Digital Audio Broadcasting) Swisscom Broadcast AG et d'une antenne pour téléphonie mobile Sunrise Communication AG.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 avril 2020 inclusivement auprès des Services techniques de la Municipalité de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mars 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Canton de Berne



Un partenariat public-privé garantit l'avenir de l'Hôpital du Jura bernois

Prise de position sur les questions ouvertes concernant la vente de l'Hôpital du Jura bernois SA

Le canton de Berne a pour mission d'assurer des soins hospitaliers pour l'ensemble de la population, y compris dans le Jura bernois. En raison des risques élevés, le canton a dû trouver une solution rapide pour l'Hôpital du Jura bernois SA. C'est pourquoi le Conseil-exécutif s'est décidé en faveur d'un partenariat avec un groupe hospitalier privé. Il s'en explique dans la prise de position qu'il adresse à la Commission de gestion du Grand Conseil.

Le 10 janvier 2020, le Conseil-exécutif a fait connaître sa décision de vendre 35 % du capital-actions de l'Hôpital du Jura bernois SA à Swiss Medical Network (SMN), un groupe hospitalier privé. Cette décision était nécessaire compte tenu de la situation économique difficile dans laquelle se trouvent l'Hôpital du Jura bernois SA (HJB SA) et l'Hôpital de Moutier SA (HDM SA), qui appartient à HJB SA.

La Commission de gestion a donné son avis sur cette vente le 6 février 2020. Le Conseil-exécutif lui répond. Il note que la poursuite des activités de HJB SA était menacée par les défis auxquels sont confrontés tous les hôpitaux et, en outre, par l'incertitude politique qui règne à Moutier. HJB SA a dégagé l'an dernier une faible marge EBITDA et il n'est pas en mesure de refinancer ses investissements à long terme. Par conséquent, ce n'est pas uniquement le seul établissement hospitalier

francophone de soins aigus somatiques du canton de Berne qui est en jeu, mais également les soins psychiatriques, les foyers pour personnes âgées, les soins ambulatoires de base et la médecine générale. Grâce au partenariat public-privé avec SMN, l'avenir de HJB SA est assuré.

Après la vente du capital-actions, HJB SA sera toujours assimilé à un centre hospitalier régional. La coopération avec SMN fait l'objet d'une convention d'actionnaires qui stipule que les décisions importantes ne peuvent être prises contre la volonté des représentants de l'actionnaire minoritaire au conseil d'administration. HJB SA reste un hôpital répertorié, avec les tâches et les obligations que cela implique.

Une action rapide était nécessaire

Dans le courrier qu'il adresse à la commission, le Conseil-exécutif explique qu'une décision rapide devait être prise en raison de l'urgence de la situation. Il n'aurait pas été opportun d'attendre l'état des lieux demandé par le Grand Conseil. Le rapport afférent sera établi dans le délai ordinaire de deux ans. Pendant ce temps, la substance même de HJB SA se serait gravement détériorée, obligeant dans le pire des cas à prendre des mesures drastiques.

Direction de la santé,
des affaires sociales et de l'intégration

Légère baisse du nombre de chômeurs

L'emploi dans le canton de Berne en février 2020

Le nombre de chômeurs a diminué en février dans le canton de Berne (-310 personnes, à 11 178). Le taux de chômage est resté stable à 2 % (Suisse: de 2,6 à 2,5 %), même corrigé des variations saisonnières. Le recul le plus net a été enregistré dans la construction.

La construction affiche la plus forte baisse du chômage, après une hausse saisonnière au cours des derniers mois. Les autres secteurs dans leur ensemble reflètent eux aussi une demande plus soutenue en février, avec des chiffres de chômage stables ou en recul.

Corrigé des variations saisonnières, le chômage est demeuré stable. Son taux s'est établi à 1,8 % en février.

Le taux de chômage s'est contracté dans huit des dix arrondissements administratifs; il est constant dans le Haut-Simmental-Gessenay et dans le Jura bernois (3,2 %). Le taux varie d'un arrondissement à l'autre, entre 0,9 % (Frutigen-Bas-Simmental) et 3,3 % (Bienne).

Fin février 2020, le canton de Berne comptait 370 chômeurs de moins qu'à fin février 2019. Émanant principalement de l'industrie, 60 demandes de chômage partiel ont été déposées pour 850 personnes (contre 35 demandes pour 733 personnes en janvier).

Des informations complémentaires sont en ligne sur www.be.ch/donnees-economiques.

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement